



MAGNAC
BOURG

la gazette de

Magnac Bourg.

02 • 2023

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MAGNAC-BOURG



Magnac, fière de ses racines



vœux du maire.



MAGNAC-BOURG, UNE COMMUNE QUI ET QUI INSPIRE

Chères Magnacaudes, Chers Magnacauds

L'année 2022, encore une année où la sérénité n'était pas d'actualité. Une guerre en Europe qui touche et affecte toutes les populations et leur quotidien.

Des épisodes climatiques tragiques, canicule et sécheresse, qui sont à l'origine de feux de forêts dévastateurs et dramatiques pour les populations locales.

La pandémie qui nous suit depuis maintenant 3 ans toujours bien présente.

2023 sera une année phare pour Magnac-Bourg !

Pour ses commerces, avec l'ouverture au printemps de la boucherie tant attendue ; (voir article page 6) la modernisation de l'Intermarché grâce à sa nouvelle dirigeante, (voir article page 9) ainsi que le changement de propriétaire du Snack. À signaler également les travaux de réaménagement des locaux de l'agence Groupama. Plusieurs bâtiments fermés depuis plusieurs années, comme l'Hôtel des Voyageurs, l'Hôtel du Midi, la Maison Lejeune vont retrouver une nouvelle fonction.

Bulletin officiel d'information municipale

Diffusé gratuitement.
Reproduction et vente interdites.
Coordination de la rédaction
tél. 06 66 67 08 10
Crédits photos : S. Desplats,
M. Devireux, R. Gory, G. Labonne,
C. Lornac, S. Péjou et R. Ronvel.
Conception graphique :
maika-creations.com
Tirage : 650 exemplaires.
Imprimé sur le papier recyclé 100%.
Couverture : Roland Gory



INNOVE

Magnac-Bourg est une commune vivante et attractive grâce à la municipalité qui ne ménage pas ses efforts, aux personnels communaux, qu'ils soient administratifs ou techniques, qui œuvrent chaque jour pour le bon fonctionnement de notre cité.

Inévitablement, la municipalité est elle aussi impactée et confrontée à la forte hausse de l'inflation.

Cependant, nous continuerons à investir pour le bien-être de nos administré(es), et à maintenir une offre de service des plus efficaces. Mes remerciements s'adressent aussi à l'ensemble du personnel soignant, accompagnants, gendarmes et pompiers, qui veillent chaque jour sur la population, je salue leur dévouement.

Je remercie également chacun des acteurs de notre commune : artisans, commerçants, industriels, agriculteurs, enseignants, présidents, membres et bénévoles des associations sportives et culturelles ; sans oublier chaque habitant de notre commune. Grâce à eux Magnac-Bourg vit et se dynamise.

Bonne lecture, les élu(es), tout le personnel communal se joignent à moi, pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2023.

Jean-Louis Dubois, Maire de Magnac-Bourg

4

4 **vie du bourg**

7 **entreprises & commerçants**

10 **vie de l'école**

12

associations

18

budget

22

urbanisme

24

eau

26

nature



29

culture & patrimoine

38

manifestations

41

tourisme



Mr René Tricard et Mr Raymond Fardet et leurs épouses

CÉRÉMONIES

Samedi 19 mars, cérémonie du souvenir

Cette cérémonie du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, des combats en Tunisie et au Maroc, se déroulait aux monuments aux morts à Magnac. Cette journée commémorait les 60 ans des accords d'Évian.

À cette occasion, Monsieur le Maire, Jean-Louis Dubois et la 2^{ème} adjointe, Delphine Bernier, ont remis la Croix du combattant à deux Magnacauds : Raymond Fardet et René Tricard.

Depuis un arrêté du 12 décembre 2018, les personnes ayant effectué leur service militaire en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964, peuvent obtenir la carte et la Croix du combattant. Le pot de l'amitié et de la fraternité fut servi à la salle des fêtes, avec les deux médaillés et leurs épouses. ●



La cérémonie du 8 mai.



La cérémonie du 11 novembre.

Deux dates historiques : le 11 novembre 1918 et le 8 mai 1945

À Magnac-Bourg, comme dans toutes les communes de France, il est de tradition, voire d'obligation, de commémorer ces deux dates.

L'une, l'armistice et l'autre la fin de la guerre en Europe.

Les monuments aux morts pour la patrie sont là pour nous rappeler leur sacrifice.

Tous les ans, à Magnac, nous honorons leur mémoire en présence de Monsieur le Maire, les élu(es), les sapeurs pompiers de la caserne de Magnac, les porte-drapeaux d'anciens combattants et de nombreux Magnacauds et Magnacaudes. ●

INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

**La bibliothèque est
ouverte le mercredi
de 9h30 à 11h30
et de 14h30 à 17 heures.**

Le 14 janvier, Jean-Louis Dubois, le Maire rappelait que la municipalité est très attachée au bien être de ses administré(e)s, lors de l'inauguration (soit, un peu tardive) de la nouvelle bibliothèque., en présence de Roxane Sterckeman, directrice de la médiathèque du Père Castor, et du président de la Communauté de communes, Mr Marc Diltcadet, entres autres...

Pendant longtemps la commune ne disposait que d'une pièce à la mairie où les secrétaires géraient l'entrée et la sortie des livres.

En 2016, en partenariat avec la médiathèque du Père Castor à Meuzac, la municipalité en place, décide d'ouvrir une bibliothèque dans les locaux de l'agence postale. Elle était tenue alors par Adeline Fumet.

En 2021 la nouvelle municipalité décide de délocaliser ce lieu de culture, qui a été entièrement rénové en régie par l'équipe du service technique et les élu(e)s, à l'espace Briance-Breuilh.

Ouvert à la culture pour les lecteurs de tous âges, c'est également un lieu d'échanges et de rencontres.

Il est évident que le but recherché par la municipalité en créant ce lieu ne pouvait être atteint, que grâce aux bénévoles pour l'aménager, le gérer et assurer ainsi un bon accueil. Merci à Adeline Fumet, Arlette Tarrade, Annie Labonne, Martine Latruffe, Gaëlle Labonne et Virginie Gennetay.

Depuis le 18 janvier, la bibliothèque est ouverte uniquement le mercredi de 9h30 à 11h30, et de 14h30 à 17 heures. ●



Roxane Steckerman, Jean-Louis Dubois et Gaëlle Labonne coupent le ruban de l'inauguration

En bas à g.: Christine De Neuville était parmi les invités.

En bas à dr. : de gauche à droite : Martine, Annie, Virginie et Arlette.



RESTOS DU CŒUR

Le camion du cœur

Depuis avril 2021, la commune de Magnac accueille le camion itinérant des Restos du cœur.

Deux fois par mois, le mercredi matin de 10h30 à 11h30, le camion s'installe devant le bâtiment Briance-Breuilh, où la municipalité a mis gratuitement une salle à disposition des bénévoles.



De gauche à droite : Colette, Philippe et Martine.

C'est un lieu aussi pour pouvoir partager un petit moment de chaleur humaine, qui fait défaut en ces temps tourmentés.

Les bénévoles distribuent des produits alimentaires (légumes et fruits de saison, produits laitiers, conserves, pâtes, riz etc.) mais aussi des produits d'hygiène et parfois des vêtements chauds.

En cette période hivernale ils manquent cruellement de couvertures, de sous-vêtements et de chaussettes hommes, et des chaussures grandes pointures femmes. Mais n'oublions pas que, pour les Restos, tous les dons sont les bienvenus.

Nous rappelons que l'un des principes des Restos du cœur est l'accueil inconditionnel.

Le camion et les bénévoles seront là le 15 février, le 1^{er}, le 15 et le 29 mars.

En 2023, "on n'a plus le droit ni d'avoir faim ni d'avoir froid". ●

MAIRIE

Le centre technique de Magnac-Bourg

Les services techniques de Magnac-Bourg, sont avant tout un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune d'une superficie de 15,11 km². Ils contribuent directement à rendre notre ville plus belle, plus propre, plus attrayante.

Ces services sont composés de trois agents :

- Hervé, depuis le 1^{er} juillet 2018.
- Mickaël, depuis le 1^{er} janvier 2019, faisant suite à un contrat d'avenir d'une période de 3 ans puis un CDD.
- Yann, depuis le 16 septembre 2019.

Ils organisent et animent le travail qui est réparti dans plusieurs domaines.

Compétente dans les travaux de voirie, de la petite maçonnerie, de la serrurerie, de l'électricité, de la plomberie, l'équipe a en charge la maintenance et la réparation des bâtiments et des espaces publics urbains de la collectivité.

Ils assurent :

- le transport et la mise en place du matériel nécessaire à la logistique des manifestations et animations événementielles organisées ou soutenues par la commune,
- le nettoyage quotidien des locaux municipaux administratifs ou techniques et du fonctionnement des toilettes publiques,
- le lavage et le balayage des voiries et espaces publics, le ramassage des déchets dans les corbeilles publiques et bâtiments administratifs communaux, la gestion de l'acheminement des déchets,



Les agents des services techniques: Hervé, Mickaël et Yann

chets, l'entretien des places, espaces boisés ainsi que des deux cimetières.

Ils s'occupent également de l'entretien des espaces verts publics en particulier le stade municipal, de la mise en place du fleurissement, de la gestion des arbres d'alignement et espaces boisés. Ils nettoient régulièrement les abords des lagunes et le dégrilleur, éradiquent les lentilles d'eau.

La polyvalence des agents est une force. Ils permettent d'intervenir en soutien de leurs collègues des autres communes limitrophes.

Ils sont également appelés à intervenir en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques ou événements exceptionnels.

Pour mener à bien leurs missions, les agents disposent de véhicules et de matériels indispensables :

Tracteurs, tracto-pelle, mini-pelle, micro-tracteur, camion, véhicule utilitaire, tondeuse auto portée, balayeuse adaptable, tondeuse poussée, débroussailluses, petits matériels.

Telle est la longue liste de leurs attributions.



Christophe Sénagas et son futur commerce.

OUVERTURE

TANT ATTENDUE, "LA BOUCHERIE LIMOUSINE" OUVRIRA EN MARS

Après de longs mois d'attente, "La Boucherie Limousine" ouvrira enfin courant mars, place des Dr Donnet.

Après ses 11 années à la tête du restaurant L'Escalad au Lemozi à Meuzac, puis 4 ans à Masseret avec "La Boucherie Limousine", Christophe Sénagas, bien connu dans la région pour ses produits de qualité, sera aux commandes. Avec ses diplômes de cuisinier, boucher et charcutier, il sera épaulé de 3 salariés qualifiés, qui seront à votre service du mardi au dimanche inclus.

Ils vous proposeront :

• Boucherie/Charcuterie

La boucherie s'approvisionne auprès d'éleveurs des alentours et travaille donc en circuit court. En plus des viandes traditionnelles (bœuf, veau, agneau, porc), vous trouverez également un bel étal tripier et de volailles fermières.

La charcuterie, issue de porcs limousins, est transformée sur place : boudins aux châtaignes, terrine de campagne, rillettes, grillons, pâté de tête, pieds de cochon, etc...

• Salaisons

La Boucherie produit ses propres salaisons : coppa, bœuf séché, saucisson, lonzo etc... Dans le courant de l'année, elle se dotera d'un séchoir artisanal, unique en Haute-Vienne.

• Plats préparés

Chaque jour, le chef vous proposera ses petits plats, en fonction du retour du marché : par exemple, blanquette de veau, daube, ballotine de sole aux fruits de mer, lasagnes et bien d'autres encore à découvrir en boutique !

Chaque samedi, un plat "festif" sera à l'honneur :



choucroute, couscous, paëlla, aligot saucisse, cassoulet etc...

• Traiteur

Fort de ses 25 années d'expérience dans le domaine, Christophe vous proposera également ses prestations de traiteur de 10 à 2 000 personnes, pour vos mariages, baptêmes, réunions de famille, anniversaires et autres événements festifs. N'hésitez pas à demander son book pour vos devis sur mesure !!

• Rôtisserie

Le dimanche matin, la bonne odeur du poulet rôti et du cochon de lait à la broche (entre autres), cuits au feu de bois, embaumera la place.

Nous vous attendons nombreux pour l'ouverture et souhaitons la bienvenue à Magnac-Bourg à Christophe Sénagas et son équipe. ●

**entreprises
& commerçants.**

Contactez

**"La Boucherie Limousine" au :
06 21 87 49 14.**

Participation à la JNCP : une évidence pour Magnac

Pour la première fois, en 2022, notre commune a participé à la JNCP - Journée Nationale du Commerce de Proximité, de l'Artisanat et du centre ville.

Sur les 200 collectivités participantes en France, seule Magnac-Bourg était engagée dans cette démarche en Haute-Vienne. Le but de cette journée est de **promouvoir les valeurs du commerce de proximité** auprès de la population et de rappeler aux habitants tout le bénéfice, non seulement économique, mais aussi social, induit directement par les activités des commerces de la commune.

Dans le prolongement de la labellisation "Village Étape", notre participation à la JNCP est apparue comme une évidence, l'occasion d'apporter une visibilité supplémentaire à notre quarantaine de commerces, artisans et entreprises de la commune.

Le 8 octobre 2022, la municipalité, avec la participation des commerçants, avait organisé une chasse au trésor. Munis d'un parchemin créé pour l'occasion, les visiteurs devaient mener l'enquête en passant chez chaque commerçant participant et sur les stands de la foire, à la recherche de mots qu'il fallait retranscrire scrupuleusement dans une grille. Une fois le mot mystère trouvé, il était possible de participer au tirage au sort pour gagner une partie du trésor des commerçants.



Les commerçant(es) ainsi que les exposants de la foire ont joué le jeu !



Le commerce de proximité est un bien essentiel pour une commune rurale, il participe à son dynamisme, à son pouvoir d'attraction et à la création de lien social. Cette opération sera renouvelée en 2023, une 15^{ème} édition nationale qui aura lieu le samedi 14 octobre, jour de notre foire mensuelle. ●





3 QUESTIONS À...

JEANNETTE SERRUYA, dirigeante de notre Intermarché

Arrivée à Magnac le 1^{er} septembre 2021, Jeannette Serruya, âgée de 45 ans, est la nouvelle dirigeante du supermarché Intermarché de notre commune. Elles sont peu à exercer une telle fonction et à emprunter ce chemin. Femme dynamique, rigoureuse et ambitieuse, elle s'est lancée dans l'aventure avant tout pour sortir de sa zone de confort et montrer qu'on peut non seulement aller au bout de ses rêves, mais aussi être femme, mère et cheffe d'entreprise.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai une formation en gestion et commerciale. Auparavant, j'étais ingénieure patrimoniale, spécialisée dans la transmission d'entreprise. Puis, j'ai eu envie de voir autre chose et de satisfaire mon envie d'entreprendre. Je suis maintenant dirigeante du magasin, présidente de la société SAS Flonoé, et adhérente du groupement "Les Mousquetaires".

Comment devient-on dirigeante d'un Intermarché ?

J'ai suivi une formation et un accompagnement au sein du groupement "Les Mousquetaires". Une grande famille, un grand groupe très ancré à la fois sur le plan humain et l'esprit entrepreneurial. Il véhicule des valeurs comme la proximité, l'audace et l'interdépendance au service du collectif. J'ai avant tout dû acquérir des connaissances et l'expérience avant d'endosser ces responsabilités. Il n'est pas facile de se faire une place dans un univers presque exclusivement masculin. Le groupement "les Mousquetaires" et ses acteurs, m'ont fait confiance et je suis reconnaissante de ce privilège.

Quels sont vos projets pour le magasin ?

Le magasin a été réorganisé et mis au goût du jour, selon le concept actuel des Intermarché. Ce concept accorde une place majeure à l'alimentaire, aux produits frais et locaux. Il met en lumière

l'espace des saveurs au cœur du parcours clients. La gamme proposée a été enrichie par rapport à la taille du magasin. On retrouve davantage de marques locales dans les rayons, tels que La Meuzacoise, La Ferme du Crauloup, SARL Juille, Larédy, Limdor, la Brasserie Michard entre autres. Cette démarche permet à la fois de faire connaître nos producteurs locaux et d'ici, et par la même occasion, contribuer au développement du tissu économique local.

Le nombre de collaborateurs a évolué et l'équipe en grande partie renouvelée. Comme toutes les entreprises de la région, ce mouvement tient compte du changement lié à la conjoncture économique et sociale (mouvements des collaborateurs au sortir du covid). Le magasin est actuellement structuré et géré par des responsables.

La volonté de l'entreprise est de responsabiliser ses collaborateurs pour leur permettre de s'investir et d'évoluer sur le plan professionnel.

Les projets ne manquent pas : dépôt/retrait de colis Mondial Relay, service de reproduction de clés, copieur, espace détente accueil, modernisation de l'aire de lavage, développement du drive et service de livraison à domicile bientôt, etc... ●



portrait.

Intermarché est ouvert dorénavant du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 en continu et le dimanche de 8h30 à 12h15.



Repas de Noël des enfants de l'école, à la salle des fêtes le 16 décembre ; on pouvait compter sur Sébastien Péjou pour animer ce moment festif !

ACTIVITÉS SCOLAIRES

DU CÔTÉ DE NOTRE ÉCOLE

Cette année, l'école accueille 67 élèves répartis dans 3 classes :

- 22 CP/CE1 dans la classe de Mme Nexon
- 23 CE1/CE2 dans la classe de Mme Geoffre
- 22 CE2/CM1 dans la classe de Mme Labonne

L'équipe pédagogique reste inchangée, de même que le personnel communal intervenant auprès des enfants tout au long de la journée.

Depuis la rentrée, les élèves sont allés à la médiathèque du Père Castor et ont participé au cross à Vicq-sur-Breuilh. Ce dernier a permis à certains élèves de se qualifier pour le cross départemental qui a eu lieu le 7 décembre à Séreilhac. Nos petits champions ont brillamment représenté notre école et notre RPI puisqu'ils ont terminé sur le podium par équipes dans plusieurs catégories !

Les projets sont nombreux pour cette année scolaire, entre autres : cycles Vélo, initiation au handball, intervention du SYDED sur le tri des déchets, relaxation avec l'infirmière scolaire...

Les trois classes partiront en classes découvertes à thématique sportive : à Voutezac pour les CP/CE1 et les CE1/CE2 et à Rouffiac pour les CE2/CM1, qui retrouveront les camarades de Vicq-sur-Breuilh.

La visite du centre de secours et une initiation aux gestes de premiers secours avec les pompiers sont également prévues. La « classe de l'eau » (natation sur une semaine à Saint Yrieix) est aussi reconduite cette année.

Et bien d'autres choses encore ! ●

À NOTER

Spectacles en 2023

Le traditionnel spectacle de la chorale est prévu

le vendredi 5 mai

et le spectacle du RPI

le vendredi 23 juin,

à Magnac-Bourg.

Site internet

Le RPI dispose désormais d'un site internet :

rpicmv.toutemonecole.fr



La fête de la Nature à Magnac

Le samedi 21 mai, Magnac a célébré la fête de la Nature, au pied du Grand Chêne, avec la complicité des élèves de l'école.

En effet, ceux-ci avaient participé tout au long de l'année à un projet d'éducation artistique et culturelle, intitulé "Auprès de nos arbres" avec l'aide des différents partenaires locaux : le musée Cécile Sabourdy, la médiathèque intercommunale du Père Castor et Kaolin FM.

Cette journée fut l'occasion de présenter les travaux des élèves pour la valorisation du Grand Chêne, et d'exposer les œuvres des enfants, sous la forme d'une "Grande lessive". Différents ateliers avec la Médiathèque Intercommunale du Père Castor, les Jardins et Musée Cécile Sabourdy ainsi que le Jardin aux Abeilles ont également été proposés ce jour-là. Signes pérennes de ce projet, des structures en bois ornées de carrés de kaolin et d'argile ont "poussé" le long de l'ancienne nationale. Il s'agit d'un cheminement sensible entre l'école et le Grand Chêne, réalisé par les élèves de l'école, avec les animatrices du musée Cécile Sabourdy, à partir de moulages d'éléments du Grand Chêne. Ces structures guident le promeneur jusqu'à l'arbre remarquable de notre commune, souvent méconnu par les habitants.



Les élèves ont également créé un circuit de balade "patrimoine" sonore, sous forme d'un petit livret que vous pouvez toujours vous procurer à la mairie, à l'office de tourisme ou encore à l'école. ●



La ronde des écoliers-jardiniers !

Dans le cadre du dispositif "Haiecolier" en partenariat avec la Fédération des chasseurs de Haute-Vienne et l'AC-CA de la commune, près de 200 arbustes et arbres ont été plantés le jeudi 24 mars par les élèves de l'école de notre commune !

Le matin, une première plantation a été réalisée, au niveau du champ de foire. Et l'après-midi, une deuxième plantation, dans le cadre du dispositif "La forêt s'invite à l'école" avec l'aide de la Médiathèque intercommunale du Père Castor, s'est faite tout autour du «grand chêne».

Ces plantations s'inscrivent dans le projet de l'école "Auprès de nos arbres".

Remercions les enfants, les employés communaux pour la préparation du terrain, les enseignantes de l'école, et les élu(es) et les parents présents le matin et l'après-midi.

Gageons que de nouvelles vocations sont nées ! ●

associations.



*Notre verger conservatoire.
Notre repas d'automne.
Ci-contre : sortie spectacle à Feytiat.*

Amicale des retraités de Magnac-Bourg

Voilà une nouvelle année commence et qu'allez-vous faire pendant ces douze mois à venir ? ...

Les dernières années ont été bien moroses dans tous les domaines, que va nous réserver l'année 2023 ? Nous ne pouvons pas le dire... En revanche, nous savons ce que notre amicale peut vous permettre de faire :

- retrouver d'anciennes relations, faire la connaissance d'autres personnes,
- participer, dans une bonne ambiance, à de nombreuses activités organisées par les membres du bureau, à des sorties d'une journée, à des repas, à des après-midis de jeux de sociétés avec goûters, à notre club tricot broderie qui participe à certains marchés artisanaux et œuvre pour les plus démunis,
- récolter pommes, prunes, mirabelles de notre verger conservatoire.

L'association vise à créer des liens de solidarité entre toutes les personnes ayant cessé leur vie active, à organiser des rencontres amicales entre les adhérents. Être à la retraite constitue le dernier grand tournant de la vie, et notre amicale est là pour vous aider à prendre ce virage et à continuer, autrement, le chemin de cette vie.

Actuellement notre association compte 105 adhérents, il y a encore de la place.... Venez nous rejoindre, il n'y a aucune honte de faire partie d'une association de personnes de plus de 60 ans, au contraire, méfiez-vous, nous avons encore de l'énergie et de l'entrain.

Venez-vous renseigner...

Contact : **Monsieur Gilbert Tarrade, président de l'association**
05 55 70 16 48

Meilleurs vœux pour 2023, et à bientôt.

Et... Revoici OCTHEA

Pendant trois années, le covid ne nous a pas permis de présenter de spectacle théâtral dans la commune. Cette année, la troupe bien que moins étoffée qu'auparavant, a décidé de remonter sur scène. Elle vous prépare un spectacle pour **le 1^{er} avril en soirée et le 2 avril après-midi**, avec comme par le passé une pièce en français, une en patois et, entre les deux, petite nouveauté, une improvisation ; le tout pour vous permettre de passer de bons moments, loin de la morosité actuelle.

Les 6 membres de la troupe vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023 et espèrent vous retrouver très bientôt.

La présidente Annie Fardet : tél. 06 72 35 00 75



Le Rando Club de l'Issaure, un club qui marche...

2022. Une année qui a marqué les corps et l'esprit. Après deux années de crise sanitaire, les randonneurs ont enfin retrouvé avec bonheur les sentiers du Limousin. Quelle joie de pouvoir à nouveau et ensemble arpenter la campagne, et peu importe que les chemins soient boueux, caillouteux ou accidentés, l'essentiel était dans ce besoin de marcher.

2022. Et aussi une année riche en événements. En premier lieu le projet d'inscrire le sentier de randonnée de Caux au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) est maintenant acté, et cela grâce à la persévérance des responsables du club et de la municipalité. Il reste encore beaucoup de travail sur le terrain comme défricher et nettoyer ce circuit de 10,5 km. Ensuite, les baliseurs entreront en action pour procéder à son balisage. En début d'année, le comité départemental procédera à la validation sur le terrain des futurs emplacements de la signalétique PDIPR. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de l'aménagement de ce nouveau circuit avant de pouvoir le découvrir.

2022. Un autre événement à marqué le club, ce dernier a fêté ses 20 ans d'existence. Cet événement, nous l'avons partagé avec des anciens adhérents autour d'un apéritif dînatoire. C'est avec émotion que beaucoup se sont plongés dans leurs souvenirs de rando autour d'un diaporama retraçant 20 années de convivialité et d'efforts sur les sentiers de la région ou d'ailleurs.

2022. Nous avons renouvelé pour la seconde fois notre participation à la foire de Noël. Une balade sous forme d'énigmes sur le patrimoine de Magnac-Bourg était proposée. Cette "balade énigmatique", c'est son nom, a été un peu perturbée par le froid glacial de cette journée.

2022. Le dernier dimanche d'août la traditionnelle "rando de Nicole" a retrouvé ses habitués d'avant la crise. Une journée partagée entre rando dans les environs de Magnac-Bourg, suivi d'un repas. Il a été dit que cette dernière rando de Nicole a été une très belle réussite.

Pour rappel le club propose deux randonnées en après-midi par mois, le deuxième dimanche et dernier samedi. En été, lorsque les journées sont plus longues, nous partons randonner à la journée, ou bien en fin de journée avec un pique-nique dans le sac à dos.

Après deux années d'interruption, le week-end de Pentecôte sera de nouveau inscrit au calendrier 2023. Du 27 au 29 mai les randonneurs du club se retrouveront en Dordogne pour y parcourir durant ces 3 jours, les chemins du secteur.

Les personnes intéressées par notre club peuvent participer à deux randonnées, pour se faire une idée avant d'adhérer.

Pour tout renseignement, la présidente Nicole Buisson se fera un plaisir de vous répondre au : **06 83 12 93 86**

Vous avez la possibilité de vous rendre sur le blog :

<https://randdoclubissaure.wordpress.com/>



Le Jardin aux Abeilles

Le Jardin aux Abeilles, c'est une quarantaine d'adhérents de tous âges et tous horizons. Chaque année, une dizaine de nouveaux adhérents viennent apprendre et partager des connaissances en apiculture au rucher école.

Le rucher école est situé au 80 Route Nationale à Magnac-Bourg.

Les cours ont lieu pendant la saison apicole, 2 cours théoriques en salle début mars puis tous les 15 jours au rucher école pour observer les colonies d'abeilles et manipuler.

Ce qui est passionnant en apiculture : nous n'arrêtons jamais d'apprendre. Nous découvrons, nous nous adaptions sans cesse.

Les abeilles ne sont pas que des productrices de miel. Elles participent en premier lieu à la pollinisation. Nous portons un regard nouveau sur tous les insectes pollinisateurs qui vivent dans un monde façonné par les activités humaines, activités qui ont provoqué un effondrement de la biodiversité. Les insectes disparaissent à un rythme effarant ; au cœur de cette hécatombe, les pollinisateurs, indispensables aux écosystèmes et à notre agriculture.

Du Grand Chêne au rucher école, il n'y a que quelques pas à faire, entre deux rangées de charmillles. Le temps d'un après-midi, le Jardin aux Abeilles a participé à la Fête de la Nature, "au pied du Grand Chêne", première édition en lien avec le projet d'éducation au territoire "Auprès de nos arbres" s'inscrivant dans les actions mutualisées à l'échelle de la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne, en coopération avec l'école de Magnac-Bourg et les acteurs culturels du territoire.



Notre assemblée générale aura lieu le samedi 28 janvier 2023 à 17 h, salle des fêtes de Magnac-Bourg.

Un grand merci à la municipalité pour son soutien. Bonne année à toutes et à tous.

Le jardin aux abeilles

80, Route Nationale - 87380 Magnac-Bourg

lejardinauxabeilles@gmail.com

lejardinauxabeilles.sitew.fr

ALSH

Une année de belles rencontres pour les jeunes enfants et les adolescents

Une nouvelle année se profile qui, espérons-le sera plus sereine. L'accueil collectif de mineurs (ACM) est un lieu privilégié où les enfants se croisent et grandissent en faisant fi des agressions extérieures. Les équipes d'animation qui se succèdent selon les périodes ont à cœur de préparer des journées d'activités enrichissantes et pleines de souvenirs. Leur récompense est de voir les enfants s'épanouir, même si parfois la séparation est difficile, les copains et les programmes proposés permettent aux journées ou séjours de se dérouler sans problèmes.

Les équipes accueillent également des enfants en situation de handicap, et le personnel s'adapte à la fois pour rassurer les familles mais également pour faire accepter les différences aux autres enfants. Vacances après vacances, le handicap disparaît au profit d'échanges et d'aides mutuelles entre enfants pour pratiquer les activités.

Un pôle adolescents (situé à côté de l'accueil de loisirs), que peuvent fréquenter tous les jeunes de 11 à 17 ans qui sont domiciliés sur le territoire de la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne (soit 11 communes), est ouvert en demi-journée pendant les vacances de 13h30 à 19h avec possibilité de ramassage personnalisé avec un minibus. Les jeunes s'y retrouvent pour divers projets, parfois juste pour parler. A l'heure des réseaux sociaux, le bouche à oreille fonctionne encore plutôt bien, et les jeunes se motivent entre eux pour faire vivre ce pôle qu'ils s'approprient d'année en année.

L'année 2023 verra encore nombre de projets proposés aux enfants et adolescents fréquentant la structure. Des informations régulières sont passées aux familles par mail, par affichage et par le biais des mairies qui relaient les nouvelles.

L'amplitude horaire 7h/19h reste inchangée, et les jours d'ouverture sont les mercredis et toutes les vacances sauf une semaine entre Noël et Nouvel an.

Pour tous renseignements, contacter la directrice Lydie Nardi au 05.55.48.98.12 ou par mail alsh-leszigouigouis@orange.fr.



Magnac Wa-Jutsu

Depuis le début de la saison sportive, Magnac Wa-Jutsu, le club de jujitsu traditionnel de Magnac-Bourg, a organisé un entraînement ouvert au public le 20 octobre dernier, un autre le 3 février, ainsi que la cérémonie traditionnelle des voeux le 15 janvier. Le club est en augmentation constante d'effectif, passant depuis ses débuts de 5 à 20 pratiquants adultes et 10 pratiquants enfants et adolescents. L'engouement pour cette discipline sans but compétitif est notamment dû à sa morale et sa philosophie qui accompagnent tout art martial traditionnel authentique, et cela dénote dans le paysage habituel des sports de combats occidentaux modernes où l'on privilégie la performance.

On peut débiter cette discipline à tout moment de l'année, à tout âge, et on peut pratiquer à son rythme même avec quelques soucis physiques, grâce à un entraînement adapté. N'hésitez pas à pousser la porte de la salle des fêtes de Magnac, les jours d'entraînement :

mardi de 20h à 22h et vendredi de 19h à 21h,

ou appeler au **06 37 15 98 90** pour de plus amples informations.

Association des Parents d'Elèves du Collège Arsène d'Arsonval

L'APE CAA (association loi 1901) se veut indépendante et apolitique. Son but est de contribuer au bon déroulement de la vie des enfants au collège de diverses manières :

- En aidant financièrement le collège au travers de nos différentes manifestations. L'argent ainsi récolté permet au collège d'organiser, à moindre coût pour les familles, les différents voyages scolaires.
- En participant au conseil d'administration du collège et aux différentes commissions liées à la vie du collège (hygiène et sécurité, éducation à la santé et citoyenneté, commission des menus, ...). Les représentants de parents élus sont à votre écoute pour faire entendre votre voix lors des différentes réunions tout au long de l'année.

tél : 07 49 82 81 50

mail : apecaa87@gmail.com

blog : <https://apecaa87.wixsite.com/ape-cao>

f APE-collège-d'Arsonval-Saint-Germain-les-Belles
-268597240329688/





L'Occitane Football Club

L'Occitane Football Club occupe une large place dans le tissu associatif et sportif local, grâce à ses dirigeants et ses éducateurs qui s'investissent pleinement. Le club, qui a été très largement mis en lumière par les médias régionaux le dernier automne avec les résultats et le parcours en Coupe de France de son équipe fanion, est fier d'avoir été une vitrine du microcosme local.

Le parcours et les prestations de tous les acteurs ont suscité un fort engouement de votre part, et même au-delà, puisqu'il a été dénombré plus de 500 spectateurs sur chacune des 2 dernières rencontres en Coupe de France.

L'équipe fanion, qui évolue en 1^{ère} division départementale et dispute ses rencontres sur le stade Loustaud, occupe la tête de son championnat. La 2^e équipe séniors évolue en 4^e division. Une équipe vétérans peut-être un peu moins attachée aux résultats, mais évoluant dans un esprit convivial...

Une section féminine comprenant deux équipes séniors avec de très bons résultats, tenant le haut du pavé du foot féminin départemental à 8, et une équipe de jeunes filles (7-8 ans). Une école de foot avec des équipes engagées jusqu'aux U15, obtenant de très bons résultats.

Dans toutes ces catégories, la qualité des encadrants, les valeurs humaines et sportives qu'ils savent inculquer à leurs équipes ne sont pas étrangères aux résultats obtenus. Nous portons une attention particulière à la formation des jeunes, qui pour nous, est un gage d'avenir et de pérennité du club. L'Occitane Football Club a su se fédérer et se structurer, et a obtenu la labellisation Label Séniors, distinction récompensant la structuration des clubs.

Vous êtes toujours un peu plus nombreux à suivre nos résultats et à venir encourager nos Verts, continuez !

L'équipe dirigeante

Contact : fcoccitane.footeo.com

 [occitane football club](https://www.facebook.com/occitane-football-club)

Magnac Patchwork Loisirs

2023 l'aventure continue.

La passion pour les loisirs créatifs nous ouvre de nouvelles opportunités.

Le patchwork fait partie de notre ADN, mais pas seulement. L'appliqué, la couture, la broderie traditionnelle, suisse, Hardanger, au ruban, à l'aiguille, le Sashiko (broderie japonaise), le Boutis etc... enrichissent notre imagination dans la création des grands et petits ouvrages utiles et décoratifs pour la maison.

N'oublions pas les journées de l'amitié, qui sont une source d'inspiration et nous permettent de mettre en commun nos réalisations, dans une ambiance chaleureuse.

Soyez nombreux à nous rendre visite et n'hésitez pas à nous rejoindre à l'espace Briance Breuilh tous les vendredis de 14 h à 17 h.

Pour tous renseignements concernant l'association, contacter : Dominique Albrycht au 05 55 48 30 47

Bonne et heureuse année.



L'APEI - Association de Parents d'Élèves Indépendants

L'APEI, association loi 1901 apolitique créée en 2001 dans le seul intérêt de nos enfants, a pour objectif de faire le lien entre les parents et les institutions : écoles, enseignants, inspection académique, municipalités, conseil départemental. Parallèlement à l'action quotidienne, nous organisons des ma-

nifestations qui nous permettent d'offrir des moments festifs et de partage et de tisser des liens entre les bénévoles, les parents et les enseignants du RPI.

Cette année 2022, une vente de chocolats de Pâques et une vente de goûters ont eu lieu. Nous avons également été présents lors de diverses manifestations, dont la foire de Noël de Magnac-Bourg et de Vicq-sur-Breuilh.

Les fonds récoltés sont directement reversés aux écoles et leur permettent de subventionner du matériel, des voyages éducatifs et sportifs ou autres sorties proposés aux enfants tout au long de l'année scolaire.

Contact : Mme Delbos au 06 18 88 03 27

apei.issaure@gmail.com

Avis aux collectionneurs

Comme tous les ans, le Club Multi - collection de l'Issaure organise sa bourse le dimanche 14 mai toute la journée à la salle des fêtes de Magnac-Bourg.

Lors de ce rendez-vous incontournable, les collectionneurs vous proposent un panel très divers de collections : timbres, cartes postales, pièces de monnaie, capsules, fèves, vieux papiers, livres et jouets pour enfants, jeux en bois, petites voitures, etc.... les inscriptions se font au 05.55.36.48.70 avec Jean Lafond.

Les visiteurs sont attendus de 9 heures à 18 heures, l'entrée est gratuite.

Venez nombreux.

Venez nous rejoindre **tous les premiers dimanches de chaque mois à 10 h à l'espace Briance Breuilh.**

L'association se tient votre disposition pour évaluer, échanger ou commander du matériel.



Happy Dog

Déjà 4 ans.

En effet, l'association Happy Dog a vu le jour le 4 janvier 2019. Le club canin a pu s'implanter sur notre commune de Magnac-Bourg depuis septembre 2020.

Merci à Mr le maire, la municipalité et tous les organismes qui ont permis de voir grandir et perdurer l'association.



Séance de travail de l'équipe.

Découvrons "Le Panier de Germaine"

Le Panier de germaine est une association qui vise à : permettre l'accès pour le plus grand nombre à des produits bio et autant que possible locaux, sur le territoire inter-communal Briance-Sud-Haute-Vienne, tout en contribuant au développement et la valorisation des producteurs bio sur ce territoire.



Le Panier, c'est donc à la fois :

- un lieu où les habitants adhérents peuvent commander des produits bio auprès des producteurs locaux (légumes et fruits, pain, viande, boissons, pâtes, légumineuses, épicerie...), et qu'ils peuvent retirer lors des permanences du mardi et du vendredi (17h30 - 19h), dans le local à Magnac-Bourg.
- quelques animations sont proposées au fil de l'année (soirées conviviales, débats autour de thématiques en lien avec l'alimentation, l'écologie...).

L'association fonctionne uniquement avec les adhérents bénévoles (permanences, entretien du local, animations, administration, groupe de travail...). Vous souhaitez adhérer et participer à ce projet, envoyez-nous un mail ou appelez-nous ! Nous utilisons deux plate-formes pour les commandes (cagette et Mon Epi).

Lors de votre adhésion, nous pourrions vous proposer un temps pour vous aider à utiliser ces outils et répondre à vos questions quant au projet et au fonctionnement du Panier de Germaine.

Contact : pdgermaine@gmail.com / tél : 06 68 29 83 63 / siège social : mairie de Saint-Germain-les-Belles.

Le local se situe au 64 bis, route Nationale, à Magnac-Bourg.

Adhésion annuelle : 15 euros.

Conseiller, accompagner, guider les propriétaires de toutous est une belle aventure ! Des activités ont vu le jour pour créer du lien, du relationnel et cette belle ambiance familiale qui nous lie tous. Chacun peut trouver son bonheur...

Cours d'éducation, école du chiot, agility, canimarche, canicross et bientôt cani VTT.

Sans oublier notre Canicross Cani-Limouzi qui se renouvelle pour la deuxième année consécutive.

N'hésitez plus pour nous rejoindre!

Encore happy birthday Happy Dog !

Que de belles années se dessinent encore devant nous, grâce à vous tous et surtout à nos fidèles toutous.

Happy Dog Club Canin - Rue du Verger, 87380 Magnac-Bourg


L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Magnac-Bourg

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Magnac-Bourg, le bureau, ainsi que tous les amicalistes vous présentent leurs vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2023.

Nous tenons à vous remercier pour votre générosité, comme chaque année pour vos dons lors de notre passage annuel pour notre traditionnel calendrier.

Nous espérons vous retrouver pour nos différentes manifestations que nous organiserons cette année 2023.

Vous pouvez nous suivre sur notre

 Centre de Secours de Magnac-Bourg

"Il n'est pas nécessaire d'avoir fait 10 ans d'étude de médecine pour sauver une vie. Les simples gestes qui sauvent des vies sont à la portée de tous."

N'hésitez pas à vous former aux gestes de premiers secours, c'est avec grand plaisir que j'organiserai des formations. Pour cela **vous pouvez me contacter au 06 34 26 68 66.**

Le mot du Chef de centre,

C'est avec une grande fierté que je remercie mes Sapeurs-Pompiers pour leur engagement !!! L'année 2022 a été malheureusement une année exceptionnelle en terme d'interventions. Nous avons réalisé 369 sorties, du jamais vu pour le Centre de secours.



Si vous avez envie de partager notre aventure, **venez nous rencontrer les dimanches matins autour d'un bon café, ou contactez-moi au 06 19 90 35 47 pour de plus amples renseignements.**

Prenez soin de vous, et que 2023 vous apporte bonheur, santé et joie, ainsi qu'à vos proches.

Ltn Laurent Biarnaix, Le chef de centre
Kévin Biarnaix, Le Président de l'Amicale



Gymnastique Volontaire

Cette saison 2021-2022 a été marquée par le départ de Denise Faideau, après 16 années de Présidence au sein de l'Association. Françoise Paimblanc a pris la relève, entourée des membres du bureau et des membres actifs qui continueront inlassablement à soutenir les activités destinées à garder la forme à tout âge.

Après avoir fêté - le 26 novembre 2022 - le 50^{ème} anniversaire de l'Association, les adhérents poursuivent les cours avec la vitalité, la convivialité et la bienveillance qui les caractérisent.

Les animatrices, Valérie et Tylia, apportent tous les conseils nécessaires pour réaliser les exercices en fonction des capacités de chacune et chacun ; leurs compétences et leur attention permettent aux personnes de profiter au maximum des cours. Si vous désirez vous entretenir physiquement et moralement, venez nous rejoindre

le lundi à 20h15 et/ou le jeudi à 10h. - tél.: 06 59 86 29 05

Fit'Mb

Après cette période, l'association Fit Mb reprend ses cours tous les mercredis à la salle des fêtes.

Au programme, Cédric Ynuel fera de la zumba de 19h à 20h et strong de 20h à 21h.

Venez partager un moment de bonne humeur dans une ambiance conviviale.

Plus de renseignements au 06 15 81 89 58.

RÉSULTATS DES EXERCICES DE 2022

1 - Budget principal de la Commune

Affectation des résultats de l'exercice 2021

L'affectation des résultats est une procédure qui consiste à recalculer les réserves à partir des résultats de l'exercice ; on trouvera les détails de cette procédure à la page 14 de la gazette de 2022. La réserve de fonctionnement fin de 2021 était de 148 822,04 € ; ajoutée à l'excédent comptable 2021 de 255 973,37 € ces sommes ont permis de transférer 255 371,29 € au budget d'investissement de 2022 pour l'auto-financement, en laissant ainsi 149 424,12 € comme nouvelle réserve de fonctionnement.

Fonctionnement

À première vue, l'exercice 2022 ressemble beaucoup à celui de l'exercice 2021 : 831 200 € de dépenses réelles contre 813 000 € en 2021, 1 090 000 € de recettes réelles contre 1 070 000 € en 2021, ce qui donne à peu près 260 000 € d'excédent réel dans les deux cas. À partir de ce résultat réel, on obtient le ré-

sultat comptable en ajoutant les opérations d'ordre, qui sont des transferts comptables de sommes entre le fonctionnement et l'investissement, dues aux amortissement et/ou à des régularisations comptables, et qui n'affectent pas les résultats globaux de l'exercice. Il y en a eu très peu l'année dernière, contrairement à cette année, en prévision du passage au plan comptable M57. Ainsi dans l'exercice 2022 il a été transféré comptablement 41 500 € du fonctionnement vers l'investissement, augmentant d'autant les dépenses de fonctionnement et les recettes d'investissement ; et diminuant donc d'autant le résultat de l'exercice 2022 pour le ramener à 218 500 €.

Les lecteurs intéressés pourront faire un examen plus attentif de cet exercice à partir des tableaux que nous présentons pour une fois, contrairement à la coutume ; les autres pourront passer directement au paragraphe Investissement.

La répartition des dépenses et des recettes selon les différents comptes budgétaires est assez explicite, avec les résultats exacts qui ne sont pas encore officiels au moment où j'écris ; je me cantonnerai à faire quelques remarques.

| DÉPENSES RÉELLES | | 2022 | % | 2021 |
|-----------------------------------|-----------------------------------|---------------------|------|---------------------|
| 60612 | Énergie - Électricité | 55 093,95 | 7 % | 35 456,06 |
| 60 | Autres achats fournitures | 95 218,38 | 11 % | 91 267,08 |
| 61 | Services extérieurs | 83 803,97 | 10 % | 75 169,82 |
| 62 | Autres services extérieurs | 43 487,65 | 5 % | 38 606,67 |
| 63 | Impôts, taxes et versements | 11 307,20 | 1 % | 9 565,00 |
| 12 | Charges de personnel | 439 684,73 | 53 % | 459 417,05 |
| 6531 | Indemnités aux élus | 43 930,38 | 5 % | 43 174,88 |
| 6574 | Subventions aux associations | 21 026,00 | 3 % | 17 668,00 |
| 65 | Autres charges de gestion | 27 918,55 | 5 % | 27 357,22 |
| 66/67 | Autres charges (financières,...) | 9 752,63 | 1 % | 10 830,41 |
| Total des dépenses réelles | | 831 223,44 | | 808 512,19 |
| | Opérations d'ordre | 71 964,03 | | 5 481,00 |
| RECETTES RÉELLES | | 2022 | % | 2021 |
| 70 | Produits des services, du domaine | 77 228,09 | 7 % | 81 741,19 |
| 73 | Impôts et taxes | 668 893,94 | 61 % | 653 979,75 |
| 74 | Dotations et participations | 239 685,71 | 22 % | 218 177,60 |
| 75 | Autres produits de gestion | 35 400,78 | 3 % | 32 325,14 |
| 13 | Atténuation de charges | 30 009,36 | 3 % | 71 053,98 |
| 76 | Produits financiers | 8,48 | | 8,48 |
| 77 | Produits exceptionnels | 39 866,85 | 4 % | 12 680,42 |
| Total des recettes réelles | | 1 091 093,21 | | 1 069 966,56 |
| | Opérations d'ordre | 30 488,03 | | 0,00 |

On peut consulter les budgets et les comptes administratifs sur le site de la mairie > magnac-bourg.fr > rubrique "Vie municipale".

- 1 – La baisse de 4 % des charges de personnel est due à une augmentation accidentelle en 2021, une embauche pour remplacer un agent municipal en arrêt de maladie, ce qui a donc augmenté les charges de personnel en 2021 ; le surcoût a été compensé par une recette équivalente au compte 13 qui explique en partie la diminution de cette recette en 2022.
- 2 – L'augmentation des dépenses correspond pour moitié à l'augmentation des dépenses d'électricité ; cette augmentation aurait été pire sans les économies d'énergie consécutives à l'extinction des lampadaires la nuit depuis cet été (des détails sur l'augmentation du prix de l'électricité dans l'encart).
- 3 – Les subventions aux associations, compte 6574, sont les sommes versées directement aux associations pour leur fonctionnement ; elles viennent en sus des subventions indirectes, comme par exemple la mise à disposition gratuite de locaux avec les dépenses afférentes.
- 4 – Recettes exceptionnelles : il s'agit essentiellement du règlement de la vente de l'hôtel du midi à l'Odhac87 et de la vente de terrain communal à Briance-Breuilh pour l'agrandissement de la société Précis Maca System.
- 5 – On peut d'or et déjà dire que le prochain exercice sera différent : ce sera le premier exercice présenté selon le plan comptable

M57, et ce sera également le premier qui tiendra compte du transfert de la distribution de l'eau potable au syndicat SVBG ; on peut également craindre les conséquences des désordres économiques qui s'imposent à nous.

Investissement

L'essentiel des travaux d'investissement concernent cette année encore la construction de la boucherie-charcuterie : 180 542 € avec 75 184 € de subventions perçues de l'état et du département. D'autres travaux d'investissement ont également été menés à bien :

- sens unique : 15 832 € avec 7 720 € de subvention perçue du département ;
- études pour la rénovation thermique des écoles : 2 613 € avec 1 742 € de subvention perçue ;
- complément d'aménagement de la route de la gare : 3 000 € ;
- pose d'horloge pour l'éclairage public : 3 249 € ;
- études pour l'agrandissement du cimetière : 1 026 €

À ces dépenses pour travaux, il faut ajouter des dépenses pour l'acquisition de matériel, un fourgon d'occasion et du matériel de cantine, pour un montant de 27 732 €, et l'annuité des emprunts de 35 824 €.

Les dépenses réelles d'investissement se montent à un total de 275 000 € financées par 85 000 € de subventions (31%), 14 600 € de taxes perçues (5%) et par l'auto-financement.

LES GRANDS CHIFFRES

0 %

AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX

45 €/HABITANT

ANNUITÉ D'EMPRUNT (49 900 € au total)

218 500 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

167 €/HABITANT

ENCOURS DE LA DETTE (185 500 € au total)

831 000 €

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

275 000 €

INVESTISSEMENTS

Augmentation du prix de l'électricité

L'augmentation du coût de l'énergie électrique et ses causes méritent un peu d'attention car elle ne sera pas sans conséquence sur les budgets à venir. On peut l'éclairer par quelques observations :

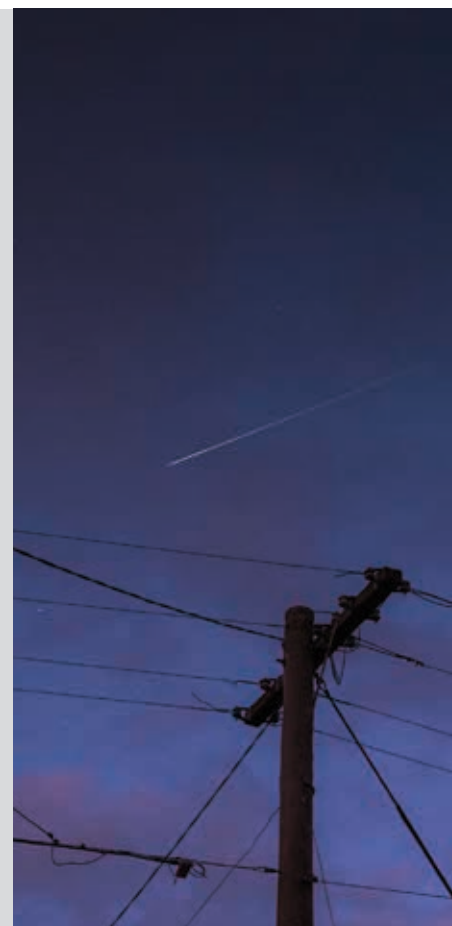
1 – L'augmentation a débuté le 1^{er} janvier 2022 avec un doublement des factures de notre fournisseur TotalEnergie, les diverses consommations étant pourtant identiques ; cette augmentation ne s'explique donc pas par la tragédie ukrainienne.

2 – À la suite de la libéralisation des prix de l'énergie mise en œuvre par l'Union Européenne, les communes de la taille de Magnac-Bourg n'ont plus le droit de passer des contrats directement avec un producteur, comme peuvent le faire les particuliers : elles doivent passer par "le marché" ; pour négocier sur "ce marché" dans les conditions les plus favorables (ou les moins défavorables selon le regard qu'on porte sur lui), des communes comme Magnac-Bourg se sont rassemblées dans un groupement conduit par le Syndicat Énergie Haute-Vienne (SEHV) ; c'est lui qui gère

pour nous les contrats auprès des fournisseurs (et non des producteurs) ; et c'est donc lui qui, après un appel d'offres, a négocié à l'automne 2021 avec TotalEnergie les prix qui nous sont imposés depuis début 2022 ; il faut souligner que TotalEnergie n'est pas un producteur d'électricité : c'est un intermédiaire qui achète de l'électricité en gros "sur le marché" pour le revendre à des consommateurs comme la commune de Magnac-Bourg.

3 – Par une des ces bizarreries propres aux "experts" le coût de l'électricité dans l'Union Européenne est "indexé" sur celui du gaz (il semble que ce soit une proposition insistante de l'Allemagne) ; la forte augmentation de celui-ci bientôt en provenance des USA ne va pas simplifier les choses ; certains pays comme l'Espagne, le Portugal ou l'Italie ont demandé et obtenu de l'UE de découpler les prix de l'électricité du marché du gaz ; la France non.

4 – Le SEHV nous a demandé d'inscrire tous les compteurs de la commune auprès d'EDF qui sera notre nouveau fournisseur pour 2023 ; mais, à ce jour, nous ne savons pas à quel coût.



2 - Budget Eau et Assainissement

L'exercice 2022 pour ce budget Eau et Assainissement est le dernier puisque la distribution de l'eau potable a été transférée au syndicat SVBG ; il ne restera donc plus que le budget Assainissement, jusqu'au transfert de cette compétence à la Communauté de Communes, au plus tard le 1^{er} janvier 2026. Néanmoins il a été convenu avec le syndicat SVBG que les réserves restaient dans notre budget Assainissement.

Affectation des résultats de l'exercice

La réserve de fonctionnement au début de 2022 était de 142 674,25 € ; comme le résultat de l'exercice 2021 a été un déficit de 10 222,22 €, et que le budget d'investissement n'a pas eu recours au fonctionnement, la nouvelle réserve de fonctionnement est de 132 452,03 €

Fonctionnement

Les dépenses réalisées en 2022 se montent à un total de 123 120 €, dont 27 813,70 € de charges habituelles, 36 923 € de transfert vers le budget communal en remboursement des travaux effectués en régie par le personnel communal, et 44 579,00 d'opérations d'ordre.

Les recettes se montent à un total de 188 072,66 dont 104 348,99 pour les factures d'eau, 51 756,93 € de redevances, 12 880,37 € de FCTVA et 13 217,00 d'opérations d'ordre.

Le résultat comptable est un excédent 65 000 € qui s'ajoutent à la réserve.

Investissement

Le seul travail d'investissement est une réparation du réseau d'assainissement pour 13 882,32 € ; les autres dépenses se composent de l'achat d'un groupe électrogène pour 9 598,83 € et de matériel divers pour 18 500,00 €.

Toutes ces dépenses sont auto-financées. ●

BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT

0 €

ANNUITÉ D'EMPRUNT

65 000 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

78 541 €

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

42 000 €

INVESTISSEMENTS



Une question sur le logement ?

Pensez à l'ADIL 87 !

Vous recherchez des informations juridiques, financières ou fiscales concernant :

- Les relations propriétaires-locataires
- L'accession à la propriété
- La vente de logement
- Les travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation à la perte d'autonomie
- La copropriété
- Les relations de voisinage
- L'investissement locatif

N'hésitez pas à contacter nos conseillers-juristes (Conseils neutres et gratuits)

05 55 10 89 89

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

www.adil87.org

contact@adil87.org

Des permanences ont lieu près de chez vous. Pour connaître les lieux et dates, consulter notre site Internet.

L'ADIL 87 est conventionnée avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne et le Ministère chargé du logement



La FNATH 87

une association qui reçoit, écoute, conseille, accompagne et défend ses adhérents



La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...-).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005. Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

2 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits.

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, un entretien avec une juriste :

- **Par téléphone** : permanence téléphonique assurée aux horaires habituels d'ouverture au public du groupement, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h sur rendez-vous pris au 05 55 34 48 97.
- **RDV au groupement** : les adhérents peuvent également rencontrer une juriste au groupement 6 avenue du Président Sadi Carnot 87350 PANAZOL sur rendez-vous pris au 05 55 34 48 97 ou sur fnath.87@orange.fr
- **RDV en permanence** : les adhérents peuvent également rencontrer une juriste lors de la permanence de St Germain les Belles (si 4 adhérents inscrits) le 4^{ème} mardi du mois à la Salle de la Maire sur rendez-vous pris au 05 55 34 48 97.



**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE**

Section FNATH de
SAINT GERMAIN LES BELLES - PIERRE BUFFIERE
Sous délégation du Groupement Départemental
6 Avenue du Président Sadi Carnot
87350 PANAZOL
Tel : 05.55.34.48.97
fnath.87@orange.fr

LES RÈGLES À RESPECTER

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable.

Les autorisations d'urbanisme :

LA DÉCLARATION PRÉALABLE (DP)

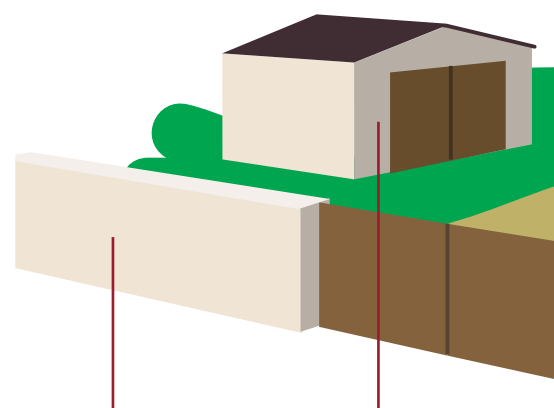
- Constructions et travaux portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes : *formulaire cerfa n° 13703*
- Autres constructions et travaux : *formulaire cerfa n° 13404*
- Lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager : *formulaire cerfa n° 13702*

LE PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)

- Maison individuelle et/ou ses annexes : *formulaire cerfa n° 13406*
- Autres projets : *formulaire cerfa n° 13409*
- Le permis d'aménager : *formulaire cerfa n° 13409*

LE PERMIS DE DÉMOLIR

- Le permis de démolir : *formulaire cerfa n° 13405*
- Un permis de démolir** (démolition sans reconstruction) est exigé lorsque la construction dont la démolition est envisagée est située en périmètre de protection au titre des monuments historiques classés.



Mur de clôture, portail

7

Abri de jardin, cabane, appentis

8

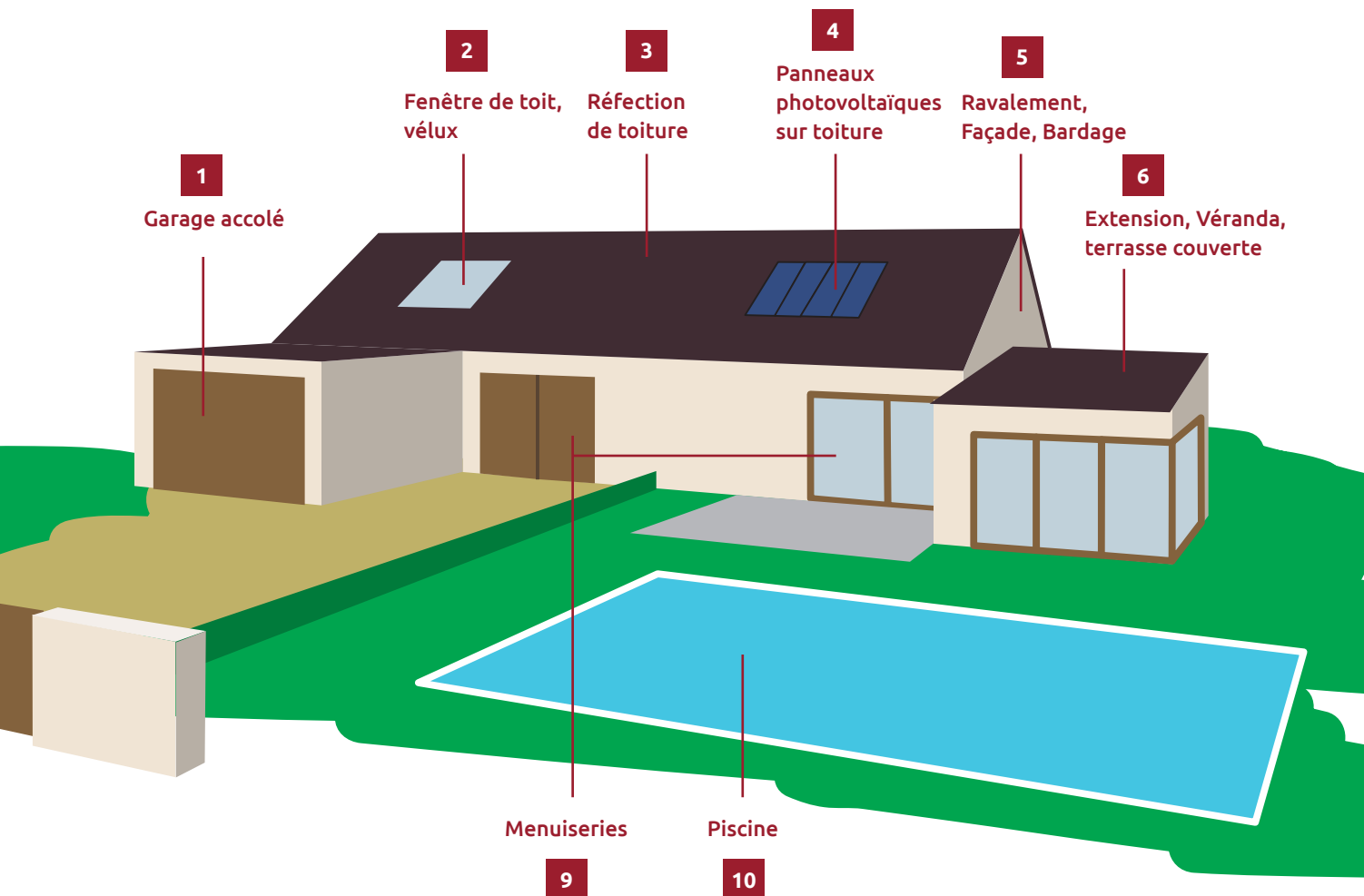
LE CERTIFICAT D'URBANISME

- Le certificat d'urbanisme : *formulaire n°13410*
- Le certificat d'urbanisme** est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et permet de savoir si l'opération immobilière projetée est réalisable. Il existe 2 types de certificat d'urbanisme :
- Le certificat d'urbanisme d'information
 - Le certificat d'urbanisme opérationnel

Les formulaires sont à télécharger sur le site internet "Service Public" : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Dès lors que le bâtiment est situé dans le périmètre des bâtiments de France, quels que soient les travaux (réfection de toiture, des peintures, de la façade..., y compris à l'identique), vous devez remplir des formalités d'urbanisme. Renseignez-vous auprès du secrétariat de Mairie.





1 Garage :

- < 20m² : DP
- > 20m² : PC

En Zone U du PLU

- < 40m² : DP
- > 40m² : PC

2 Fenêtre de toit, vélux : DP

3 Réfection de toiture

- Changement : DP
- Réfection à l'identique : Aucune formalité sauf secteur protégé

4 Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture : DP

5 Ravalement, Façade, Bardage

- Changement : DP
- Teinte identique : Aucune formalité sauf secteur protégé

6 Extension, Véranda, terrasse couverte :

- < 5m² : Aucune formalité
- < 20m² : DP
- > 20m² : PC

En Zone U du PLU

- < 40m² : DP
- > 40m² : PC

7 Mur de clôture, portail :

- En secteur protégé : DP
- Mur > 2m : DP

8 Abri de jardin, cabane, appentis :

- < 5m² : Aucune formalité
- < 20m² : DP
- > 20m² : PC

9 Création ou changement de menuiseries (fenêtre, porte, porte-fenêtre)

- Changement : DP
- Réfection à l'identique : Aucune formalité sauf secteur protégé

10 Piscine :

- ≤ 10 m², non couverte ou dont la couverture fait moins de 1.80 mètres de hauteur au-dessus du sol : Aucune formalité (sauf secteur protégé ; DP)
- ≤ 100m² non couverte ou dont la couverture fait moins de 1.80 mètres de hauteur au-dessus du sol : DP
- Dont la couverture a plus de 1.80 mètres de haut, quelle que soit la superficie : PC

Gros plan sur le Syndicat Vienne-Briance-Gorre

Nous avons exposé dans un Magnac-en-Bref récent, les principales raisons pour lesquelles le conseil municipal avait décidé de transférer la compétence de la distribution de l'eau potable au Syndicat Vienne-Briance-Gorre à partir du 1^{er} janvier 2023.

Dans cette gazette, nous souhaitons présenter plus en détail ce Syndicat auquel ont déjà adhéré 7 des 11 communes de la Communauté de communes.



HISTOIRES D'EAU... SUITE



Le syndicat Vienne-Briance-Gorre

Il est né en 1956 d'une volonté d'élus de mutualiser la ressource en eau et des moyens pour garantir aux habitants des communes adhérentes, une eau potable en quantité suffisante et de bonne qualité ; pour ces communes, le service de l'eau est donc un service public. Avant l'adhésion de Magnac-Bourg et Meuzac, le syndicat comptait 59 communes adhérentes, représentant un quart de la population de la Haute-Vienne et un tiers de sa surface (photo SVBG-Plan).

Il est administré par un comité d'élus, à raison de deux membres pour chaque commune ou intercommunalités adhérentes ; son bureau se compose de 18 membres dont 7 vice-président(e)s, présidé par Maurice Leboutet, maire de Bosmie-l'Aiguille.

Son fonctionnement quotidien est assuré par 11 agents de la fonction publique territoriale,



dirigés par Pascal Dubreuil, regroupés dans des locaux récents à Aix-sur-Vienne.

Le syndicat est un Maître d'ouvrage public : il est seul propriétaire de l'ensemble des installations de production, de stockage, de transport et de distribution d'eau potable. Il décide des investissements nécessaires, les finance avec des aides de l'État, du Département et des Agences de l'Eau. Il assure la maîtrise d'œuvre de ces réalisations.

Enfin c'est lui qui fixe annuellement les tarifs, tarifs qui sont les mêmes pour tous les consommateurs dépendants de lui.



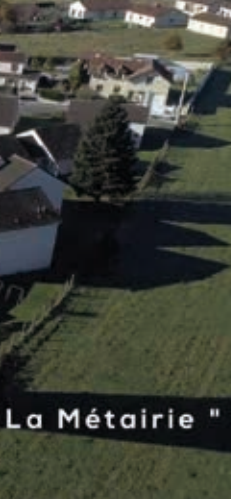
Le Service des Eaux des Trois Rivières

(<https://www.synd-vbg-eaux.com/>)

Le syndicat ne s'occupe pas de la gestion effective des réseaux, même s'il en garde le contrôle : il l'a confié à un délégataire, le Service des Eaux des Trois Rivières (SE3R), par contrat de délégation du service public au 1^{er} Janvier 2017 pour une durée de 12 ans. Il est chargé en particulier :

SVBG - Siège.





- de produire l'eau potable conforme aux normes en vigueur au travers des équipements mis à disposition par la Syndicat
- d'entretenir les ouvrages et le matériel
- d'installer, de renouveler et de relever les compteurs
- d'assurer la facturation, en reversant la surtaxe au syndicat et la redevance assainissement aux communes
- de détecter et de réparer toutes les fuites
- d'assurer sans discontinuer le service public de l'eau potable.

C'est avec lui que les abonnés doivent prendre contact :

- pour l'accueil et les renseignements, sur place, 800 route de la Chabroulie 87170 Isle, téléphone 05 44 20 04 03, du lundi au vendredi de 8h à 18h ; ou par courrier : Service des Eaux des Trois Rivières TSA 20060 87170 Isle
- pour le dépannage : 05 55 04 09 09, 24h/24 et 7j/7.

La ressource en eau

Les eaux de surface comme la Vienne, la Briance et la Gorre, sont alimentées par les sources et la pluie ; différents points de captage conduisent ces eaux vers des unités de traitement où elles sont potabilisées, comme le captage sur la Vienne et son unité de traitement de Panazol.

Les eaux souterraines sont alimentées par les infiltrations des diverses précipitations ; elles sont pompées sur des terrains appartenant au syndicat, entretenus pour les protéger des diverses pollutions ; presque potables, ces eaux souterraines sont soumises à des traitements plus légers que les eaux de surface ; Magnac-Bourg est un exemple de distribution d'eau souterraines, le pompage et le traitement s'effectuant à Caux, à la station de neutralisation.

Une fois rendue conforme aux normes en vigueur, l'eau est envoyée dans des unités de stockage d'où elle est acheminée chez les habitants par un réseau de distribution dont la longueur totale est actuellement de 3250 km.

La préservation de la ressource en eau est une problématique très actuelle, ce qui amène le syndicat SVBG à travailler en étroite collaboration avec le Syndicat d'Aménagement du Bassin de Vienne (<https://www.syndicat-bassin-vienne.fr/>), un établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau dont le siège n'est pas très loin de celui du SVBG, à Aix-sur-Vienne. ●



La voirie communale

La voirie communale est une compétence communautaire, elle représente plus de 450 kilomètres sur le territoire.

Les travaux de fauchage et de débroussaillage sont effectués sur notre commune par nos agents avec le matériel de la communauté de commune.

Tous les ans au printemps est organisée une campagne de « point-à-temps », (travaux effectués en régie).

Chaque année, pour des travaux plus importants, la commission voirie établit un programme accompagné par l'agence technique départementale (l'ATEC), leur réalisation est confiée à des entreprises de travaux publics. Cette année, les entreprises Maréchia et Devaud ont été retenues. Pour notre commune, c'est la Route de la Gare, de la place Pestour au rond-point qui va être refaite ; travaux subventionnés par le département. ●

com com.



LES OISEAUX MIGRATEURS

SA MAJESTÉ, LA GRUE CENDRÉE

À (RE)DÉCOUVRIR

*“Le peuple migrateur”
Un documentaire réalisé
par Jacques Perrin, qui
a suivi une trentaine
d'espèces d'oiseaux
migrateurs : les grues,
les oies, les cigognes.
1h30 de pure beauté !*

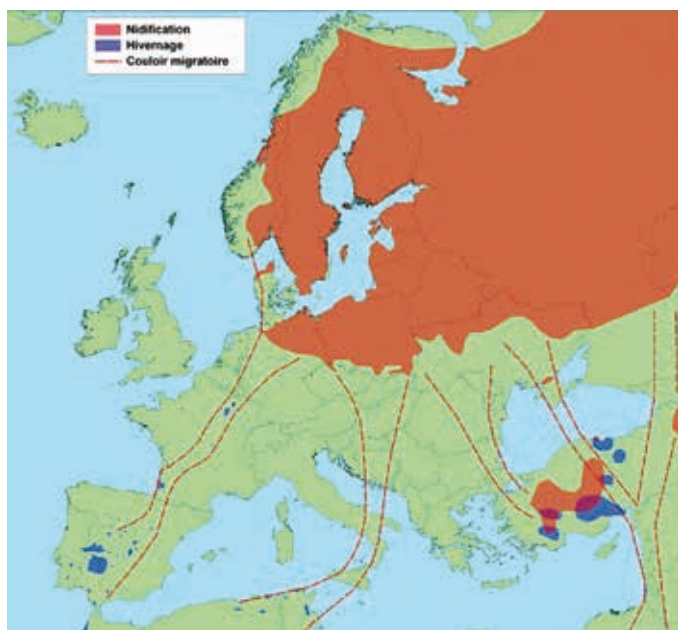
Deux fois par an, à l'automne et au début du printemps ces grands oiseaux nous offrent un spectacle exceptionnel, en survolant notre région.

Depuis la Scandinavie, des oiseaux parcourent des milliers de km, pour atteindre une région où l'hiver sera plus clément. Ce sont les grues cendrées.

Elles fuient la neige et la glace en direction du sud de l'Europe où elles trouvent refuge pour elles et leur progéniture, en attendant que passe la mauvaise saison.

Ces plus grandes représentantes des guidés se sont isolées dans le Nord afin de former des couples et élever un ou deux oisillons.

Les sons, les couleurs envoient des messages très clairs à ces oiseaux qui résident dans la toundra. Au milieu des chaumes, ils mangent tout ce qui leur tombe sous le bec : graines, plantes, insectes et autres petits animaux. Les



Couloir de migration des grues cendrée v. <http://champagne-ardenne.lpo.fr>

adultes encadrent et assistent les plus jeunes dans cette tâche cruciale. En effet, tous doivent emmagasiner d'énormes réserves de graisse pour accomplir leur interminable voyage. À la fin de l'été, les grues se rassemblent. Se repèrent-elles à la modification de la lumière, au raccourcissement des jours ? Un beau matin, elles prennent leur envol et c'est le début de leur grande migration vers leur zone d'hivernage. Elles adoptent leur formation caractéristique en V ; elles utilisent les courants ascendants pour prendre de l'altitude, sans se fatiguer, car elles ont besoin de toute leur énergie pour relever l'incroyable défi qu'elles se sont fixé : traverser un continent d'un bout à l'autre.

Elles suivent le même itinéraire depuis des générations. Il leur faut des jours voire des semaines pour parvenir à destination. Sur leur trajet, elles font toujours étape aux mêmes endroits, comme leurs ancêtres avant elles.

Notre région limousine, et donc, le ciel Magnac-Bourg se trouvent sur leur parcours, ce qui nous permet d'admirer deux fois par an, leurs vols incroyablement organisés et spectaculaires. Soyez attentifs, (parce que souvent on les entend mais on ne les voit pas tout de suite), car elles vont bientôt passer au dessus de nos têtes !

Du haut de leur grande sagesse, allez savoir ce qu'elles pensent de nous ? ●

Grue cendrée (*Grus grus*)

- Mâle et femelle ont un plumage identique
- Ailes et corps nuancés de gris
- Panache marqué de noir
- Tête et cou noir et blanc
- Béret rouge
- 200 - 240 cm d'envergure
- Longueur totale 108 - 140 cm
- Poids 3 - 6,1 kg
- Longévité 17 ans

Les jeunes de l'année conservent un plumage plus terne (tête et cou roussâtres), ainsi qu'un cri spécifique, pendant plusieurs mois.

Autres mesures biométriques

| | Mâle (mm) | Femelle (mm) |
|---------------------------|-----------|--------------|
| Aile pliée | 561 - 629 | 522 - 582 |
| Tarse | 240 - 275 | 211 - 256 |
| Bec | 100 - 119 | 97 - 108 |
| Doigt médian (avec ongle) | 101 - 112 | 88 - 106 |
| Queue | 202 - 225 | 189 - 215 |





CRONICA DAU PAIR LIUNARD #3

A Manhac, l'i a daus braves auseus !

A la 'reir-sason o a la prima, si levatz un pauc lo nas, podriatz veire daus braves auseus dins lo ciau, de las gruas per exemple : 'las passen per Manhac quand 'las davalen, entre la fin dau mes de setembre e lo mes de decembre, o a l'entorn daus mes de març e 'briu quand 'las monten. Qu'és la meteo, lo vent e las temperaturas que comanden lurs vai e ven dau denaut de l'Euròpa au sud de l'Espanha. Avem la chança d'èsser sus lurs rotas, quò ribet quitament, i a quauquas annadas, qu'un grope se pauset lo temps d'una nuech sus l'estanh de La Viala Díu per se parar dau meschant temps. Los vielhs disen que quauques jorns apres lo prumier passatge de las gruas, la freg davala, qu'anuncia l'ivern : "*Quand la grua davala, mena la freg jos l'ala*". E dins l'autre sens : "*Quand la grua monta, la cholor bonda*".

En passar l'ivern dins nòstras campanhas, dins los estables, las **coas rojas** prenen la plaça de las irondeles (partidas dempuei la fin dau mes d'aust devers lo continent african). Suvent, s'aisinen dins lors quites nius, en zo 'dobrar un pauc, quò fach es pus de far.

Lo **senilh daus vernhes**, qu'és un pitit auseu que fai pas de bruch a la bela cima de 'quilhs aubres, dins las coas d'estanh. Los estanhs dau país serven maitot de gardaminjar au **grand còrb marin**. Coma se, n'um tròba lo **gamon blanc** qu'apareguet i a quauquas annadas. Un autre passereau, plan conegut chas nos, qu'és lo **parpalh roge**. D'autres lo 'pelen la rinsa, la roia o la visa-chiar. Dins lo temps, quand pausavatz malinas dins lo coderc, l'auseu era 'quí per vos visar. I a un conte que ditz que la marca roja sur son parpalh ven d'una gota de sang dau Criste. Gota que l'i tombet dessus quand lo visava sus la crotz. Quò ne'n fai un auseu un pauc misterios.

A Manhac, n'aimem talemment los auseus que n'en metem sus las teuladas a la cima de las gerlas. Exista bassetz de proverbis o de dices a l'entorn daus auseus, ne'n veiqui quauqu'uns : "*Qui a testa de lauveta, a pas mestier de boneta*", per parlar de quauqu'un qu'a pas beucòp d'eime. "*Los merles van pas chan-tar coma las grivas*", per designar una situacion de conflict.

Anem, aura, si m'auvissetz estuflar dins Manhac, poretz totjorn pensar, o ben dire : "*Ten, veiqui l'autre auseu de Liunard*", e me farai un plaser de vos saludar !

CHRONIQUE DU PÈRE LÉONARD #3

Les jolis oiseaux de Magnac !

À l'automne et au printemps, il suffit de lever les yeux pour observer de jolis oiseaux dans le ciel : par exemple, les grues descendent en passant par Magnac entre la fin du mois de septembre et le mois de décembre et remontent par le même chemin en mars ou avril. Ce sont la météo, le vent et les températures qui provoquent leur départ du nord de l'Europe en direction du sud de l'Espagne et inversement. Nous sommes chanceux de les voir, cela arrive même qu'un groupe se pose une nuit en cas de mauvais temps, ce fut le cas il y a quelques années sur l'étang de La Villedieu. Les anciens disent que quelques jours après le premier passage des grues, c'est l'hiver qui arrive, il y a une baisse de température qui annonce le changement de saison : "*Lorsque les grues descendent, elles amènent le froid sous leur aile*". Et dans l'autre sens "*Lorsque les grues montent, la chaleur arrive*". Durant l'hiver, à la campagne, dans les étables, les "**rouges-queues**" remplacent les "hirondelles" (parties depuis la fin du mois d'août pour le continent africain). Souvent, ils s'installent même dans leurs nids, en les aménageant un peu, le travail fait n'étant plus à faire. Le "**tarin des aulnes**", c'est un petit oiseau plutôt discret qui occupe le sommet des aulnes dans les queues d'étang. Les étangs du territoire servent également de garde-manger pour les "**grands cormorans**". Avec lui, la "**grande aigrette**" fait son apparition depuis quelques années. Un autre passereau bien connu chez nous, c'est le **rouge-gorge**. Certains le surnomment "visa-chiar" qui littéralement veut dire "regarde-chier". Il faut dire que dans une époque pas si lointaine lorsque vous souhaitiez satisfaire un besoin naturel en extérieur, l'oiseau vous observait. Une légende raconte que la marque rouge sur son cou provient d'une goutte de sang du Christ qui lui serait tombée dessus lorsqu'il le regardait sur la croix, cela en fait un oiseau empreint de mystère. À Magnac, nous aimons les oiseaux au point de les faire trôner sur les toitures en couronnement des épis de faitages. Il existe un grand nombre de proverbes ou dictons autour des oiseaux, en voici quelques-uns : "*Qui a tête d'alouette (de linotte), n'a pas besoin de bonnet*", c'est une façon de parler de quelqu'un qui n'a pas beaucoup d'esprit. "*Les merles ne vont pas chanter avec les grives*", désigne une situation conflictuelle.

Enfin bref, dorénavant, si vous m'entendez siffler dans Magnac, vous pourrez alors penser, ou me dire : "*Tiens, voilà l'autre oiseau de Léonard*" et je me ferai un grand plaisir de vous saluer.



Le 26 août, représentation de la troupe de «Follembuche» à la salle des fêtes.

L'apéropérette... un régal !

Pour la première fois, en 2022, Magnac-Bourg a reçu un spectacle de la Follembuche. Créée en février 2017, cette association défend et fait la promotion du théâtre musical sous toutes ses formes, dont l'opérette.

La municipalité a pris contact avec les organisateurs afin de pouvoir inscrire Magnac-Bourg comme village étape d'un spectacle de la 5ème édition de leur festival «Opération Opérette».

En 2022, la Follembuche avait le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine, du département de la Haute-Vienne, des communes de Bosmie-L'Aiguille, Isle, Limoges et Magnac-Bourg. Ce festival d'opérette a pour but de conduire le public dans des lieux divers, insolites, non conventionnels. Alors après quelques rendez-vous, les organisateurs ont accepté d'attribuer un «apéropérette» à notre commune, c'était le 26 août, à la salle des fêtes. Un moment qu'une centaine de personnes a partagé autour des «Plaisirs de la table, vins et spiritueux dans l'opérette française».

11 comédiens chanteurs professionnels (accompagnés par le pianiste Alix Gosse) ont interprété des morceaux choisis de Planquette, Audran, Lecocq ou encore Chabrier, Messager et bien d'autres. Pour clôturer les 80 minutes de spectacle, la municipalité a offert un «apéro», que le public a pu partager avec les chanteurs : Natassia Cabrié-Kolski, Nathalie Courtioux-Robinier, Florence Kolski, Julie Lalande, Catherine Pourieux, Isabelle Savigny, Nicolas Bercet, Jean-Pierre Descheix, Dominique Desmons, Claude Gélébart, Charles Mesrine.

Merci au personnel communal pour la préparation de cet «apéro», aux élu(es) mobilisés pour l'organisation et la communication sur l'événement, mais aussi au public qui a répondu présent pour cette première sur notre territoire Briance-Sud-Haute-Vienne.

Nous espérons accueillir de nouveau cette formidable équipe sur notre commune.

Un véritable moment de bonne humeur et de détente, grâce à ces comédiens chanteurs. Le public, enchanté, attend avec impatience le retour de la troupe sur les planches de la salle des fêtes de Magnac.



SITE INTERNET

En attendant, vous pouvez suivre leurs aventures sur le site internet lafollembuche.fr.



HISTOIRE

MAGNAC-BOURG, DE LA CAMPAGNE AU NOUVEAU CENTRE BOURG

Seuls les plus âgés des Magnacauds de souche se souviennent de ces paysages champêtres aux portes du bourg. On trouvait là des bouffées de tradition et de labeur à l'ancienne. Le joli ruisseau de de la Prade coulait dans les vertes prairies dites prés de Lauge et ses clapotis et murmures attiraient l'été papillons et libellules. Certes, il y avait bien parfois quelques déversements, notamment du fait du travail de certains artisans, mais globalement c'était agréable.

Des prairies, le ruisseau s'engouffrait dans un tunnel voûté -le pont de la Prade- qui lui permettait de traverser "la grande route", c'est-à-dire l'ancienne route nationale n°20 de Paris à Toulouse qui traversait le bourg sur toute sa longueur. Au-delà, les eaux coulaient gentiment dans une étroite vallée et longeaient, mais en contrebas, les anciens fossés de la forteresse de Magnac. Elle rejoignait ensuite d'autres prairies et continuait jusqu'au Blanzou dans lequel elle se jetait bien en aval du bourg, entre Leyrat et Lardimalie. Le Blanzou est une petite rivière qui prend sa source sur les hauteurs de Magnac et termine son parcours dans la Briance à Pierre-Buffière.

Tous ces paysages d'antan sont devenus le nouveau centre névralgique du bourg, avec la place des Docteurs Donnet (eh oui, il y en eut plus d'un !) et les rues qui rayonnent à partir d'elle. Tout cela était jadis une campagne entre les deux routes qu'étaient "la nationale" et la route de Château, devenue rue Paul Renaudie et depuis interrompue par un rond-point à Chez Carrier.

Ces noms ne vous disent pas grand-chose ? Qu'importe ! Nous allons voir tout cela ensemble et même remonter au 19^{ème} siècle, Le fond photographique de l'Institut géographique national (IGN), via le Géoportail sur Internet, nous révèle cette vue verticale de Magnac, prise en 1950. Les prés de Lauge ont déterminé une limite nette et quasi rectiligne du bourg entre les deux



routes citées, ce qui montre que la terre était prioritaire sur les constructions et les jardins. Ces prés appartenaient à la famille Donnet, dont la grande maison familiale se trouvait, en 1832, à proximité de La Croix de Bertrand, c'est le nom qu'on lui donnait alors. Nous avons reporté sur la photo ci-dessus une partie du cadastre de 1832, dit cadastre napoléonien. On constate que le cimetière de l'époque se trouve le long de "la grande route" (la nationale), en face de son coude en bout de l'actuelle allée des Acacias. En effet, il avait quitté en 1788 son ancien emplacement près de l'église, suite à des lois d'hygiène promulguées peu avant. Pourtant, il ne resta là qu'un temps, jusqu'en 1856 car, trop petit et vraisemblablement peu agrandissable en ce lieu, il dut être déplacé une fois de plus, jusqu'à notre "vieux cimetière" actuel.

Faisons maintenant un saut dans le temps. Une carte postale d'avant 1910- ci-après- (Archives départementales 87, 46 Fi 9043) nous montre le bas du bourg le long de la route nationale 20, en direction du nord. C'est très différent d'aujourd'hui, mais

ce qui nous intéresse ici c'est de constater l'absence de bâtiments au-delà des maisons présentes ici. Autrement dit, au-delà du ruisseau de la Prade, au nord, il n'y avait rien de bâti. On perçoit sur le cliché et sur son grossissement une rangée d'arbres comme il en existait à l'époque le long des grandes routes. Pour situer un peu mieux le paysage, le grenier des Rohans, avec sa porte en ogive, se trouvait sur l'actuelle place Pestour. Il a été démolì en 1912. Les deux maisons à sa gauche derrière lui correspondent peu ou prou à l'emplacement du monument aux morts, tel que nous le connaissons aujourd'hui. La maison Rainex, située presque au coin de la route du Moulin, au sud du ruisseau, n'était pas encore construite.



A cette époque, on faisait les foins dans les prés de Lauge et on cultivait la terre sur les parties hautes. La partie la plus basse près de la nationale tendait à être quelque peu marécageuse. Une deuxième vieille carte postale, antérieure à 1926 (ci-après, collection Jean Lafond), nous montre le ramassage du foin, avec une femme sur la charrette pour le tasser, un homme au sol pour le charger et deux femmes qui râtèlent les brins d'herbe épars. La carte regarde vers le sud-est, et la prairie est bien celle des prés de Lauge, au nord-ouest du bourg d'alors. On remarque la rectilinéarité de la bordure de la parcelle qui limite celles du bourg. La troisième carte, qui semble aussi ancienne, comme l'illustrent des exemplaires en noir et blanc non montrés ici, colorisée par Cim (TDR, coll. Jean Lafond,) est prise dans le même



secteur. Les personnages ont des outils à manche dans les mains et travaillent donc plutôt des cultures (voir le gros plan) Il existe au moins deux autres cartes postales avec la même orientation, mais elles n'apportent pas plus d'information.



Un peu plus au nord, La Croix-Bertrand (on a perdu le « de ») était un village alors distinct du bourg. [Rappelons ici qu'en Limousin et en beaucoup d'autres endroits, un bourg est une agglomération qui possède une église ; un village n'en a pas et un hameau comporte seulement une ou deux maisons. Un lieudit est un lieu sans construction]. La Croix-Bertrand est un endroit important pour l'histoire de Magnac et nous en parlerons une autre fois. En attendant, on peut regarder la carte postale ci-après, qui date de la première moitié du 20^{ème} siècle. La route du cimetière se trouve à gauche entre la grande maison Pestour (actuellement maison Roudaud) et la grande maison Bancaud, plus à l'arrière de la vue. A droite, se trouvent les bâtiments appartenant autrefois à la famille Célérier et plus tard à la famille Debrosse. Le bâtiment en saillie à l'arrière-plan est le coin de la maison Donnet, actuelle mairie, à l'entrée de la route de La Tamanie.



Venons en maintenant aux années 1950. La vue aérienne oblique ci-après est antérieure à 1956, probablement de peu. Elle est extraite d'une carte postale Cim (TDR, collection Jean Debeleix). La route nationale (RN 20) est bordée de maisons alignées, sur la droite de l'image. La partie verte en arrière d'elle, ainsi que la bande claire et les grands arbres forment les prés de Lauge. C'est là où se trouvent maintenant la place des Docteurs Donnet et les rues qui en partent radialement.



Une autre vue oblique, ci-dessous, prise dans une direction perpendiculaire à la précédente, montre d'une autre façon les prés et les champs englobés sous le nom de près de Lauge. Elle est également extraite d'une carte postale Cim (TDR, collection Jean Debeleix). La route de Château est à gauche. On reconnaît les maisons actuelles sur son côté en avant.



De nouveau sur la vue IGN de 1950 (ci-dessous), nous avons placé les éléments de l'époque, notamment les terrains de football (avec son bus servant de vestiaire) et de tennis, ainsi que le lavoir public existant à l'époque. Ce dernier était assez semblable à celui -maintenant précieux pour notre patrimoine communal- situé sur la route de Magnac à Duris (route de Meuzac). Le tracé en tireté bleu des cours d'eau s'écoulant vers le ruisseau de La Prade est indicatif. Nous avons laissé, seulement à titre de repère, l'emplacement du cimetière d'avant 1856. Dans les années 1950, il était occupé par de la verdure.



De la "nouvelle route de La Tarnanie", partait un chemin (tracé en jaune) qui rejoignait "l'ancienne route de La Tarnanie". Celle-ci donnait accès à une voie fort ancienne allant de la Croix-Bertrand à Chez Carrier. Les trois tronçons de chemins ainsi déterminés étaient assez larges et bordés d'une abondante végétation arborée, avec notamment de hautes frondaisons de noisetiers qui formaient une voûte dense que le soleil traversait avec difficulté. Cette ombre justifiait les nombreuses flaques d'eau résiduelles, entre lesquelles on se faufilait en vélo. Le tronçon de l'ancienne voie appelé ici "allée de la Croix-Bertrand" (partie en noir) traversait la propriété Donnet et n'était pas parcourue par le public.

Rapprochons-nous maintenant de l'ancienne nationale.



Sur le gros plan (ci-dessus) de la vue aérienne IGN de 1950, nous avons identifié les bâtiments de l'époque. La seule partie à avoir été modifiée depuis est celle entre le garage Bourdarias et la route du Moulin. Une forte descente menait à ce garage (flèche) et, à côté au sud-est, se tenait une grange avec un logement à l'étage, une configuration pas si fréquente. Là, habitaient Simon "l'Espagnol" et sa compagne Jeanne Audoin, qui boitait.

La photographie qui suit, prise vers 1975 (collection Josiane Bessadou, cliché J. Lacan, TDR) montre cette grange (à droite) avec le logement sous les combles, auquel on accédait par un escalier intérieur.



Vers 1962, le garagiste Jean-Baptiste Bourdarias céda son affaire à Georges (Dédé) Bessadou, tout en conservant la partie nord du bâtiment contre la nationale, où il continua d'habiter tout en y ayant installé le nécessaire pour son activité de moniteur d'auto-école. Dédé Bessadou (que l'on voit au premier plan sur la photographie précédente) et son épouse tenaient désormais le garage et les pompes à essence.

Le tunnel du pont de La Prade a été l'objet en 2014 d'une belle photographie réalisée par Marc Gibaud (ci-dessous et Gazette municipale de mai 2014), lorsque l'accès en fut facilité par des travaux sous la place des Docteurs Donnet. Son incursion souterraine lui a également permis de mesurer les dimensions du passage : 17 m de long, 1,7 m de haut et 1 m de large.



Il y a une belle voûte de pierre consolidée par un coffrage en béton sur sa terminaison aval, à l'avant sur le cliché. Dans les années 1950, les gamins ne manquaient pas d'aller patauger (un peu) dans le ruisseau, sur le trajet de l'école à laquelle on allait à l'époque à pied et sans accompagnateur. Le soir, il y avait plus de temps et ils allaient explorer la décharge d'ordures située au bord de la route du Moulin, où ils découvraient ce qui était, à leurs yeux, de véritables trésors. Pour le dire autrement, il y avait là des objets jetés qu'ils n'avaient jamais vus auparavant : une vraie découverte du monde. Ils en ramenaient même à la maison !

Le paysage au Pont de La Prade était saisissant, car le ruisseau arrivait là au fond d'un demi-entonnoir naturel et le talus de la route faisait plusieurs mètres de haut (4 à 5 ?). C'est pourquoi la chaussée était sécurisée par deux beaux parapets de pierre surmontés chacun par un monolithe de granite long de trois mètres. L'un d'eux est conservé au champ de foire (ci-dessous à gauche) et l'autre devant la boulangerie sur la place des Docteurs Donnet (ci-dessous à droite).



Vers le début des années 1960, Jean Faucher étant maire, la commune acheta la propriété Donnet, avec les terres et les bâtiments. De gros travaux allaient alors commencer, avec la préparation de la future place des Docteurs Donnet et des rues radiales, afin de construire là un lotissement qui donnerait à Magnac une belle capacité d'accueil de nouveaux foyers. Jean Faucher termina son dernier mandat en 1966 et le Dr Maurice Loustaud devint le nouveau maire.

La propriété Donnet fut informellement répartie en plusieurs parties, la plus grande étant dévolue au lotissement, une autre au futur camping des Ecureuils et une au futur stade.

La maison des docteurs Donnet, elle, était destinée à devenir la

nouvelle mairie, en remplacement de celle, trop petite et moins pratique, située au centre du bâtiment des écoles. Quant à la ferme adjacente, occupée par la famille Béchade qui travaillait les prés de Lauge et les champs, elle devait devenir une salle des fêtes. Un grand mur séparait la propriété Donnet de la route de La Tamanie. Il faisait environ 4 mètres de haut et était percé d'un immense portail à vantaux de bois plein situé près de la maison Donnet. Il touchait le côté de la maison quasiment au ras du trottoir de la route nationale et s'étendait sur quelques dizaines de mètres le long de la route de La Tamanie, à peu près sur la longueur du parking actuel.

Bien sûr, tout ne se fit en un jour, ni en une année et même toutes les décisions ne furent pas prises en même temps. Toutefois, la vision d'ensemble était claire.

Les travaux allèrent bon train dès le début. On commença par préparer le terrain, évidemment à l'aide de bulldozers, modernité oblige. Pierre Boule, dans son livre "Le sortilège malais" a fort bien décrit les changements de mentalité humaine induits par l'usage de ces puissants engins. Ils servirent à déraciner les arbres qui génaient.



Ce fut le cas sur la route de Château. Les trois images que nous présentons ici (ci-dessus et ci-après) sont extraites de la collection de Jean Debeleix. Une montre un arbre situé le long de la route, avec à l'arrière les prés de Lauge et ses grands arbres situés vers le camping actuel. Une autre présente un bulldozer en action, après que des élagueurs, dont on voit l'échelle, aient



coupé quelques branches gênantes (cela évite que les troncs se brisent lors de leur chute). Il n'y avait pas d'élagueur professionnel comme de nos jours. Chacun se débrouillait avec les moyens du bord... et du voisinage.

La troisième image montre les arbres abattus. Tout à gauche, on voit une partie de l'ancien lavoir qui se situait juste à l'est de l'actuel numéro 14 (les arbres allaient du numéro 10 au 14) de la route, devenue par la suite rue Paul Renaudie. De nombreux curieux sont venus se rendre compte par eux-mêmes de la transformation radicale de Magnac qui commençait à s'opérer sous leurs yeux.

Le stade fut désaffecté et remplacé pour le temps des travaux, par un autre situé vers Réjatas. Le grand mur qui longeait la route de La Tamanie fut abattu et un peu plus tard le lavoir de la route de Château disparut aussi. Dans le parc de la maison Donnet, on démonta d'anciennes tombes dont les pierres jadis verticales portaient des plaques en porcelaine avec des noms.

On dut faire d'énormes travaux pour combler la profonde dépression en amont de la route nationale dans laquelle coulait le ruisseau de La Prade. Par nécessité, le ruisseau fut enfoui dans de gros tuyaux en ciment. Les bulldozers poussèrent une masse considérable de remblais depuis le voisinage. De grosses souches y furent même enfouies, aussi certaines personnes s'avancèrent à prédire qu'en pourrissant, elles laisseraient des trous qui pourraient créer des effondrements en surface. Il semble bien qu'elles furent retirées du sol en raison de ce risque. En tous cas, il n'y eut jamais d'effondrement et, petit à petit, le lotissement se construisit. Quatre nouvelles rues furent disposées radialement autour de la place, deux rejoignant la route de Château, une l'actuelle rue de Plaisance (voie ancienne) et une la nationale.



La vue ci-dessus (Cliché J. Lacan, TDR, collection Josiane Bessaudou) montre par exemple la première maison construite le long de l'allée des Acacias et son environnement. M. Bessaudou apparaît au premier plan avec les tracteurs Someca 415 fabriqués à partir de 1965. La photo date donc de cette an-



née-là ou peut-être de 1966. Sur le coin sud de la place (vue en bas à gauche, coll. J. Bessaudou) existait encore un garage privé qui fut démoli bien plus tard après le rachat par la commune de la maison Rivet adjacente. Jean Rivet était forgeron et sa fille fut longtemps secrétaire de mairie à Magnac.

L'essentiel des maisons fut construit de 1965-66 à 1970-71. Une grande bande de bâtiments à vocation commerciale avait été prévue en bordure de la place des Docteurs Donnet. La vue ci-dessus, qui date de 1989 (collection Josiane Bessaudou), montre la place dans son état d'alors, avec les commerces, dont l'immense galerie d'exposition-vente de meubles appartenant alors à Jean Dubois. La rue la Liberté n'était pas isolée par un terre-plein, comme ce fut le cas vers les années 2000.



De l'autre côté de la nationale, des travaux significatifs furent entrepris pour développer le garage Bessaudou, ce qui modifia beaucoup le paysage de ce secteur. La grange voisine fut rachetée à la famille Célurier et démolie pour faire place à un grand garage. La vue ci-dessus, à droite (coll. J. Bessaudou), n'est pas datée mais semble être à situer vers 1970. On y voit l'entrée de la route du Moulin avec, en premier plan, l'emplacement de l'ancienne grange. Le ruisseau de La Prade n'était pas encore canalisé à ce niveau-là. Par contre, cela a dû être fait sur près de 90 m pour une desserte fonctionnelle du nouveau garage construit un peu après (vue ci-après, coll. Josiane Bessaudou, vue prise lors du passage du rallye Paris-Dakar au début de 1989, où figuraient Max Mamère et le père de Thierry Sabine).



tout le tour, qui complètent ceux situés ailleurs dans le bourg, notamment autour de la place Albert Pestour. En 2022 et 2023, une boucherie est en cours de construction et de nouveaux travaux sont prévus.

Les quatre rues radiales autour de la place portent des noms variables : allée des Acacias et rues du Stade, de la Liberté (actuelle route principale vers Château, la rue Paul Renaudie étant trop étroite) et Smigiesky, du nom d'un potier célèbre à Magnac. Commerces, services, point de retrouvailles, la place des Docteurs Donnet est devenue le nouveau cœur de Magnac. Toutes ces réalisations -et d'autres- ont énormément étendu la taille du chef-lieu de la commune en joignant le vieux bourg avec La Croix-Bertrand où se trouvent la mairie depuis la fin des années 1960, la salle des fêtes, une salle de réunion et les ateliers municipaux. Que de changements !



Au cours des années 1980, M. Bessadou racheta le reste de la maison Bourdarias et fit bâtir un nouveau bâtiment à la place de la descenderie vers l'ancien garage (vue ci-dessous, avec une voiture du Paris-Dakar de 1989 ; à cette époque, on servait le client, coll. J. Bessadou).



Depuis tous ces travaux, seul un petit nombre de maisons a été ajouté au lotissement. Par contre, des réfections justifiées, ont eu lieu sur diverses maisons. La place des Docteurs Donnet a été entièrement refaite à la fin des années 2010 et les rues aussi. Le résultat est splendide et la place est devenue le nouveau cœur de Magnac, avec ses magasins et lieux de convivialité presque



Image GoogleEarth, cliché Landsat/Copernicus du 16 septembre 2019, altitude 1 km, © 2023 CNES/ Airbus.

Ainsi Magnac continue à jouer son rôle historique de commune dynamique et d'honorer son statut de village-étape. Nous espérons que cet article aura contribué à faire mieux connaître notre belle cité.

Nos chaleureux remerciements vont à la municipalité et à son maire M. Jean-Louis Dubois, à M. Maurice Carpe, historien pionnier de Magnac, avec qui nous avons discuté de certains faits historiques enfouis dans le passé, à M. et Mme Jean Debeleix pour leur bel accueil, le prêt d'images reproduites ici et leurs renseignements, à Mme Josiane Bessadou et M. Éric Sarre, également pour leur bel accueil, le prêt d'images et leurs multiples explications, à M. Marc Gibaud qui nous a fait parvenir le cliché du tunnel sous le pont de La Prade et le texte d'accompagnement, à M. Jean Lafond qui a mis à disposition des cartes postales de sa collection, à Mme Annie Fardet et MM. Pierre Bercut et François Célérier pour leurs renseignements, enfin à Maïka Devireux qui a assuré la belle mise en page. Ils vont enfin aux Magnacaudes et Magnacauds que nous avons le plaisir de côtoyer quotidiennement. A toutes et tous, merci.

*Claude Mouret
Président d'Histoire et Patrimoine du pays des Briançonnais*



À LA DÉCOUVERTE D'UNE ARTISTE

CLARISSE ROUDAUD - ELLE PEINT !

Elle vit à Magnac-Bourg depuis plus de 60 ans. Tout le monde la connaît ; mais ils ne sont pas nombreux, ceux qui ont découvert sa peinture. Voici pourquoi nous nous empressons de dévoiler son art dans ces pages.

J'attendais depuis longtemps ce rendez-vous. Un jour j'arrive chez elle et oh surprise ! j'ai l'impression que la pièce est arrangée, que les tableaux sont exposés. Mais non, très vite je m'aperçois que toute sa maison est une grande exposition. Chaque pièce est remplie de tableaux accrochés ou posés. Tous racontent *"des histoires que l'on ne voit plus"* comme le dit Clarisse. Elle a commencé à peindre dès l'enfance ; l'art était présent dans la maison familiale. Ses sœurs peignaient aussi, mais Clarisse semble rester la plus attachée et fidèle à cet esprit - elle continue à peindre, elle continue à avoir envie, à y prendre plaisir.

Son premier dessin était fait à l'encre de Chine sur papier. D'autres techniques sont venues plus tard : l'huile et l'aquarelle surtout, mais si elle a un crayon ou un stylo sous la main, elle ne se refuse pas le plaisir de dessiner. La spontanéité et l'envie la guident.

Parmi ses thèmes préférés : la vie dans le bourg, à la campagne, les réunions des gens comme le mariage, l'enterrement, la procession, en particulier les Ostensions ; l'architecture, les animaux, mais aussi les portraits, les motifs religieux. Également les fleurs - motif décoratif, traité différemment avec des aplats de couleurs posés l'un à côté de l'autre. Autant les couleurs, ainsi que les personnages sont joyeux.

Clarisse dit que si elle devait raconter sa vie, elle ne raconterait que de bons moments.

D'ailleurs, elle raconte les histoires comme si elle peignait le tableau. Elle place les objets, raconte une composition, éclaire les couleurs... Vous n'avez qu'à suivre et voilà vous allez vous apercevoir que le regard de l'artiste n'est pas le même. Quelle poésie dans le quotidien si prosaïque pour le commun des mortels !

Elle fait de grandes toiles mais également des petites. Elle fait aussi des panoramas sous forme de tryptiques. On dirait que la règle, si on la cherche, est qu'il n'y a pas de règle.

Peindre est mon plaisir.
...On oublie parfois à se faire plaisir.

"Les personnages, c'est un travail supplémentaire. Les fleurs c'est une distraction." Mais quant aux personnages : *"Je retiens le souffle... parce que je n'ai pas de modèle"*.

"Les humains c'est facile, s'exclame-t-elle, mais il faut être méticuleux, vous voyez tout ce travail..." Oui, en effet, mettre en scène un spectacle de la rue, dans son décor où tous les détails sont importants, les costumes ne sont pas fait au hasard.

Les humains sont très présents dans les œuvres de Clarisse... mais petits. Ils font partie du paysage au même titre que les arbres, les maisons, les animaux. Elle se confie : *"Le plus difficile quand j'ai commencé c'étaient les poules."*





«L'intérieur de l'église.»



Tout est fait sans modèle, de mémoire mais avec un objectif de restituer en détail la scène ou l'endroit. On voit ce soin du détail dans cette magnifique peinture : «L'intérieur de l'église». Il est peint de façon différent : il n'y a pas de recherche d'illusion de volume, juste une suggestion de perspective avec les bancs au premier plan qui s'éloignent. C'est un tableau avec la composition soigneusement organisée, la symétrie apporte le calme et l'équilibre. Les couleurs ne sont pas, comme habituellement, vives. Les aplats de couleurs juxtaposés lui apportent l'aspect décoratif. Quelle richesse de la gamme et quelle harmonie !



Clarisse regarde ses tableaux comme les témoignages d'un temps révolu et les commente ainsi : *«on n'en voit plus d'ça...»* en parlant des détails comme du linge accroché sur la corde, flottant au vent ou des poules qui montent sur l'échelle... On voit toujours les épis de faîtage - ceux-là n'ont pas bougé et font partie de l'architecture. Le bourg a changé et a perdu son aspect campagnard.

Clarisse doit avoir également le plaisir de regarder sa maison décorée et animée par ces scènes de vie du bourg.

«On peut peindre partout. Il n'y a pas de retenue. Quand on aime... Même sur un petit bout de carton» - dit-elle en tendant un dessin fait rapidement au stylo sur justement une reliure cartonnée d'un petit livret.

Elle peint avec ses sentiments, elle y met son âme. Je me permets de faire une citation du célèbre peintre Jean Chardin si appropriée ici : *«qui vous a dit qu'on peignait avec des couleurs ? On se sert de couleurs, on peint avec le sentiment !»*

Le sens de l'art ? *«Non, l'artiste ne cherche pas le sens, il se fait plaisir, il est libre, il faut penser à soi, bien des fois on oublie.»*

Dans ce «sens», elle travaille toujours. Quand ce sentiment s'éveille, elle met tout de côté et **...elle peint.**

Maïka Devireux



manifestations.



**Foire de Noël
2022**
le 10 décembre

Pas de neige... mais le froid polaire, lui, était bien là !

Pour la 2^{ème} année consécutive, la dernière foire de l'année fut "spéciale Noël". Le **10 décembre 2022**, une cinquantaine de stands ont proposé leurs produits toute la journée, sur la place Donnet, en extérieur et sous un chapiteau chauffé (chauffé qu'une partie de la journée à cause d'un défaut du chauffage bien indépendant de notre volonté). Le froid était de la partie, pas de quoi décourager les centaines de visiteurs présents tout au long de la journée, pour faire leurs achats, manger sur place et/ou profiter des animations et expositions proposées par des associations. La municipalité a choisi de faire de ce temps un véritable moment de convivialité en installant des tables sous chapiteau afin de consommer les produits de la foire, boire un verre ou simplement discuter à l'abri. Des jeux en bois étaient à dispo-

sition, de la musique était diffusée dans les rues, de quoi accompagner les visiteurs jusque dans les commerces et jusqu'à l'Office de Tourisme qui proposait une boutique de Noël spécialement ouverte toute la journée.

Comme nouveauté, les élus ont instauré un concert en l'Eglise en milieu d'après-midi, avant de conclure la journée par un feu d'artifice. Bravo à l'équipe de l'**Escola dau Mont-Gargan** pour la création de ce concert, un groupe d'Arts et Traditions populaires très liés avec notre commune. Un grand merci à **Ema Rym** pour son tour de chant, aux associations pour leur investissement, aux commerçants et artisans présents, aux agents de la commune (et des communes voisines) pour la mise en place et le rangement de cette organisation, au père Noël et à son escorte composée des sapeurs-pompiers de la caserne de Magnac. Enfin, merci à vous de soutenir cette foire par votre présence chaque 2^{ème} samedi du mois, et particulièrement en décembre. Plus qu'une approche de consommation, c'est un véritable temps de partage que nous souhaitons préserver et développer, mais cela ne sera possible qu'avec la participation de chacun.



NAISSANCES

ABRAHAM Lévan, Kévin - le 29 juillet
COUDERT MALITTE Isia, Marie, Andréa - le 12 février
DELHOUME Lola, Sylvie, Françoise - le 30 août
DIOT VIVIEN Raphaël, Hugo - le 28 janvier
DUCHER Romane, Augustine, Léonie - le 12 mars
FADERNE Malone, Jean - le 05 décembre
GLINEUR ALMEIDA Sacha, Philippe, Jérôme - le 18 décembre
GUILLOMET Jade, Léna - le 22 avril
LECHARPENTIER Alba, Suzanne, Martine - le 06 juillet
NOUAILLAS Maxence, Marc, Jean - le 24 novembre
VAN DEN HAESVELDE Zélie, Béatrice, Nadège - le 14 janvier

MARIAGE

BANCAUD Olivier, Dominique, Hubert et **GEORGE Laetitia**, Nadine, Annie - le 02 juillet
BIOJOUT Romain et **MORIN Sandrine**, Denise, Nicole - le 14 mai
CRUVEILHER Régis et **BLANZAT Aurélie** - le 25 juin
MARBOUYT Damien, Christophe et **VERDEIL Justine**, Marie-Louise, Pierrette - le 02 juillet
RÜHL Thomas, Matthias, Immanuel et **MARTIN de LA BASTIDE d'HUST Hermance**, Marie, Ghislaine - le 03 septembre

DÉCÈS

ANGLARD Joseph, époux de Jacqueline, Marie-Claude PEYRAT - le 05 décembre
CLAVEL Jeannine, Marcelle, veuve de Roger, Émile DALY - le 06 janvier
CRUVEILHER Albert, époux de Lucie, Yvonne DUBOIS - le 08 août
DE SY Rémy, François, Edmond - le 03 février
DELANNET Jean, Louis, époux de Bernadette LASCAUX - le 07 septembre
FINI Christian, Raymond - le 07 février
HÉLIAS Michèle, Denise, Raymonde, épouse de Pierre, Jean, Baptiste MARIAUD - le 01 septembre
LE ROUX Philippe, Bernard, Roger, époux de Michèle, Andrée LE GUEN - le 17 avril
MARTIN-CASPARI Jean Louis - le 14 août
PARIS Simone, Léonie, veuve de Christian TRICARD - le 16 août
PEJOUT Didier, Jean-Pierre, François - le 29 décembre

état civil.



Le comice les 17 et 18 septembre 2022

Chaque 3^{ème} samedi et dimanche de septembre, c'est le comice de Magnac-Bourg. En 2022, nous n'avons pas failli à la tradition. Le comité des fêtes, la municipalité et d'autres bénévoles ont participé à l'organisation des deux belles journées de festivités. Bien qu'excentré, le concours de labours a séduit et attiré toujours autant de participants et de visiteurs. En 2023 il devrait faire son retour à proximité du bourg, grâce à la généreuse mise à disposition d'un terrain par Frédéric Lascaud. C'est un événement inscrit aux journées européennes du patrimoine qui se déroule la même fin de se-

maine. Des nouveautés ont été testées comme les Food Truck et le bal sur la place Pestour le samedi soir. La course cycliste prend de l'ampleur, les animations sportives pour les enfants et adolescents ainsi que les animations du dimanche après-midi semblent trouver leur public. Sans revenir sur la totalité de la programmation, espérons que l'édition 2023 soit une aussi grande réussite, avec la mobilisation des bénévoles, nul doute que nous passerons encore deux belles journées de fête. Rendez-vous les 16 et 17 septembre 2023 !



De gauche à droite : Bertrand Ollivier, maire de Joinville et président de la FFVE (Fédération Française des Villages Étapes), Sébastien Péjou, adjoint au maire de Magnac-Bourg et vice-président de la FFVE, Philippe Gloaguen, co-fondateur du Guide du Routard.

VILLAGE ÉTAPE

LES TEMPS FORTS DE 2022

Une année riche en chasse une autre pour la Fédération Française des Villages Étapes. En 2022, notre commune a accueilli une réunion de zone, une quinzaine de villages de Nouvelle-Aquitaine était représentée. Un évènement qui ne s'était pas déroulé sur notre commune depuis plus de 20 ans. Rappelons que la genèse de ce qui deviendra ce label national est née à Magnac-Bourg au moment de la création de l'A20, au début des années 1990.

Autre temps fort, le lancement du « Guide du routard », ce fut en avril, à Bessines-sur-Gartempe. C'est la première fois que le célèbre guide consacre une édition à un label. Magnac-Bourg a ainsi sa page dans le Guide du Routard qui est disponible dans 5000 points de vente depuis le 6 avril 2022. Tiré à 13 000 exemplaires, c'est un véritable coup de projecteur sur Magnac et sur les 72 autres villages étapes de France. «Un bourg limousin tranquille où il fait bon se promener le nez en l'air à l'affût des nombreux épis de faïtage qui ornent les toits» commence les auteurs du Guide pour présenter notre commune dans une double page, qui,

nous l'espérons, pourra convaincre les voyageurs de faire une "étape" par Magnac-Bourg. Autre temps fort, les 28, 29 et 30 septembre 2022 ont eu lieu les rencontres nationales de la Fédération Française des Villages Étapes (FFVE), à Villers-Bocage (Calvados - Région Normandie). Après une journée institutionnelle (Conseil d'Administration et Assemblée Générale), les travaux se sont concentrés sur la situation et l'évolution de l'hébergement dans les 73 villages actuellement labellisés en France. Des échanges ont abordé la loi 3DS et ses conséquences sur le développement de notre réseau, et la présence d'une délégation des Villages relais du Québec a permis un riche partage d'expériences.

L'année 2023 est une année importante pour Magnac-Bourg et la Fédération, notre commune devrait savoir si sa labellisation est renouvelée et le réseau se restructure pour faire face à son développement, c'est pour cela qu'exceptionnellement les rencontres nationales 2023 se dérouleront à Limoges. ●



tourisme & sport.



Belle affluence au camping des Écureuils

Fort de son succès, en 2022, nous avons élargi la période d'ouverture du camping, le rendant accessible du 1^{er} avril jusqu'au 31 octobre. Français et étrangers profitent ainsi de ce lieu de repos ombragé et agréable. Que ce soit pour une simple halte ou pour un séjour prolongé, nous souhaitons la bienvenue aux voyageurs qui choisissent notre commune labellisée "Village étape" et qui possède de multiples atouts.

Comparatif de fréquentation sur 2021 et 2022

| mois | 2021 | 2022 |
|-----------|------|------|
| mai | 28 | 97 |
| juin | 121 | 137 |
| juillet | 243 | 188 |
| août | 309 | 264 |
| septembre | 75 | 134 |



OFFICE DE TOURISME BRIANCE SUD HAUTE-VIENNE

NOTRE RÉGION DE PLUS EN PLUS ATTRACTIVE

L'année 2022 marque un retour "plus normal" des activités à l'Office de tourisme intercommunal Briance Sud Haute-Vienne.

FRÉQUENTATION

L'Office de tourisme principal et les 2 bureaux d'information touristique ont accueilli 2062 personnes, dont 241 étrangers. Le site internet connaît aussi une augmentation de la fréquentation avec plus 15 000 utilisateurs jusqu'à fin septembre 2022. Les pages les plus consultées sont l'agenda, les circuits de randonnées et les hébergements (campings, gîtes et meublés) Nous sommes régulièrement suivis sur les réseaux sociaux et partagés par notre communauté avec en moyenne par mois 1868 abonnés sur Facebook et 411 abonnés Instagram.

Les 4 parcours Terra Aventura sont toujours très fréquentés : 13 178 joueurs sont venus sur notre territoire pour aller à la recherche des Poïz et découvrir le patrimoine caché de notre secteur. D'année en année, le succès de ce jeu familial ne se dément pas et génère de plus en plus de séjours.

NEWSLETTERS

Cet été, nous avons mis en place une newsletter à destination des prestataires touristiques, des mairies et des membres du conseil d'administration avec les manifestations sur le territoire, les actualités des offices, les visites, la location de vélos électriques et les journées du patrimoine.

Nous souhaitons élargir l'envoi de ces newsletters et les propo-

ser au plus grand nombre. Si vous souhaitez recevoir ces newsletters, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone pour vous inscrire.

CYCLOTOURISME

Durant la saison estivale 2022, nous avons proposé la location de vélo à assistance électrique à l'Office de tourisme de Magnac-Bourg. Cette offre n'a pas rencontré son public : météo défavorable à la pratique, manque de communication, tarifs peu adaptés. Les touristes sont souvent équipés quand ils arrivent en séjour. Néanmoins, les 8 boucles cyclos disponibles sous forme de brochure ou sur l'application LOOPI sont régulièrement demandées.

EXPOSITION "ÉPI(QUE) UN VOYAGE AUTOUR DE L'ÉPI DE FAÏTAGE"

Cette exposition est un parcours artistique et culturel de 3 expositions croisées visant à mettre en valeur la tradition et la céramique contemporaine. Ce projet a été initié suite à la résidence de Mathilde Sauce en 2021 à l'Atelier Musée de la Terre de Puychény à Saint-Hilaire-les-Places. La rencontre et la collaboration entre Mathilde Sauce et Mariette Cousty, deux céramistes du réseau Réfractaires, et leur travail sur les épis de faitage, ont permis la mise en place de cette exposition collaborative.

Trois lieux complémentaires ont accueilli cette exposition : les savoir-faire à l'atelier Musée de la Terre, la tradition à l'OT à Magnac-Bourg et le contemporain au Musée & Jardins Cécile Sabourdy. Le nombre total de visiteurs sur les 3 lieux est de



3769 visiteurs. De plus, des visites et des ateliers ont été organisés et ont connu un beau succès.

PLAN D'ACTION DE L'OFFICE DE TOURISME BRIANCE SUD HAUTE-VIENNE :

Une convention d'objectif 2022- 2026 a été validée entre la Communauté de Communes et l'Office de tourisme Briance Sud Haute-Vienne. Quatre axes stratégiques pour le développement touristique ont été définies : renforcer la visibilité de Briance Sud Haute-Vienne ; densifier et structurer l'offre touristique autour de la stratégie du territoire « Nature et patrimoine » ; coordination et mise en œuvre d'actions culturelles et touristiques collaboratives et accompagnement et qualification de l'offre auprès des prestataires. Pour mener à bien ces différentes actions le conseil d'administration a décidé de fermer les accueils physiques de l'Office de tourisme Briance Sud Haute-Vienne de Janvier à Mars 2023. Vous pourrez toujours joindre les conseillères en séjour, Karine et Sandrine par téléphone et par mail. ●



Où nous rencontrer ?

OT Briance-Sud-Haute-Vienne à Magnac-Bourg :

☎ 05 55 00 89 91

D'avril à décembre : lundi 14h-18h, mardi, mercredi et vendredi 9h-12h/14h-18h, samedi 9h-12h (ouvert les jeudis de juin à septembre).

Antennes touristiques :

• Pierre-Buffière - ☎ 05 55 00 94 33

D'avril à décembre : jeudi 9h-12h/14h-18h.

De juin à septembre : lundi 14h-18h, du mardi au vendredi 9h-12h/14h-18h, samedi 9h-12h.

• Saint Germain les Belles - ☎ 05 55 71 88 65

D'avril à décembre : jeudi 9h-12h/14h-18h.

De juin à septembre : lundi 14h-18h, du mardi au vendredi 9h-12h/14h-18h, samedi 9h-12h.

Nous écrire :

ot.briancesudhautevienne@gmail.com



RANDONNÉE

L'avancée du projet sur le sentier de randonnée de Caux

Tout débute en 2017 lorsque le rando club de l'Issaure et la municipalité envisagent d'inscrire un sentier de randonnée au DPIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). Le projet est relancé fin 2021.

Le circuit de Caux, c'est son nom, sera donc le premier situé sur la commune de Magnac-Bourg, et cela grâce à la persévérance du club et de la municipalité.

Les aménagements sur site comme le débroussaillage, la mise en place de la signalétique et le balisage, vont être planifiés au cours du premier trimestre de l'année.

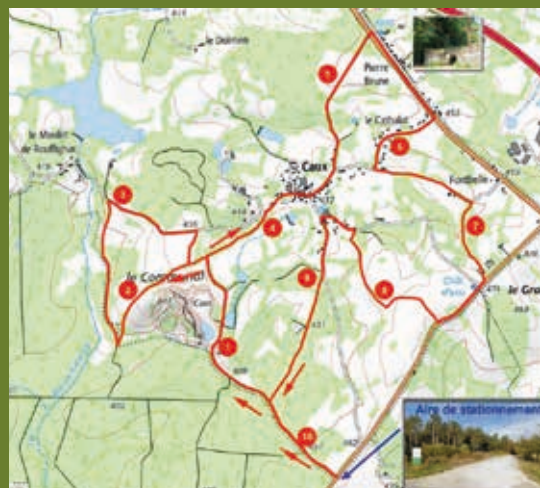
Dans les prochains jours, des randonneurs du club vont reconnaître dans son intégralité le parcours de 10,5 km, pour recenser tous les endroits où une intervention de nettoyage du sentier s'impose, tous ceci pour que la sécurité soit garantie.

En collaboration avec Mr Damien Benard, chargé d'opération randonnée au Conseil Départemental, nous allons préparer une phase importante qui est la signalétique directionnelle.

Viendra ensuite une intervention sur site, pour répertorier les paysages remarquables ainsi que le patrimoine bâti ou naturel situés sur le parcours. Tous ces éléments seront illustrés par des photos et adressés au Conseil Départemental pour préparer les futures topo-fiches.

Notre objectif est de pouvoir fouler les premiers kilomètres de ce circuit courant mai.

Dans le cadre du développement du tourisme de randonnée sur le territoire Sud-Haute-Vienne, ce circuit pourrait à terme, s'inscrire dans un maillage avec les parcours de randonnée existants BSHV. ●



tarifs 2023.

ASSAINISSEMENT*A compter du 01/12/2022*

| | |
|---|--------|
| Branchement Assainissement .. | 700,00 |
| Part fixe assainissement | 16,00 |
| Prix Assainissement (par m ³) | 0,60 |

CAMPING MUNICIPAL*A compter du 01/01/2023*

| | |
|---|-------|
| Forfait Journalier | 8,00 |
| Forfait vidange camping-car hors nuitée | 2,00 |
| Tarif spécial cueilleur de pommes (forfait journée individuelle) | 2,10 |
| Caution Prise | 40,00 |
| Utilisation douche uniquement ... | 0,50 |

CAUTIONS*A compter du 01/01/2023*

| | |
|--------------------------------|----------|
| Tables et bancs | 150,00 |
| Barnum 4x4 | 500,00 |
| Sonorisation ext. du bourg ... | 1 000,00 |
| Sonorisation portative | 100,00 |

SALLE DES FÊTES*A compter du 01/01/2023***RÉUNION SALLE DES FÊTES
ET ESPACE BRIANCE BREUILH**

| | |
|--|---------|
| Caution | 200,00 |
| Heure de ménage (en cas de défaillance) | 40,00 |
| Habitants | Gratuit |
| Extérieurs | 54,00 |

LOCATION SALLE DES FÊTES

| | |
|--|--------|
| Caution | 500,00 |
| Heure de ménage (en cas de défaillance) | 40,00 |

**Salle des Fêtes avec cuisine
et ustensiles**

| | |
|---|---------------------------|
| Associations communales | Gratuit (mais caution) |
| Habitant de la Commune | |
| • 1 jour | 215,00 |
| • 2 jours | 270,00 |
| Hôtelier de la Communauté de Communes BSHV | |
| • 1 jour | 270,00 |
| • 2 jours | 320,00 |
| Habitants extérieurs ou sociétés | |
| • 1 jour | 350,00 |
| • 2 jours | 380,00 |

Réfectoire avec cuisine et ustensiles

| | |
|---|---------|
| Associations communales | Gratuit |
| Habitant de la Commune | |
| • 1 jour | 160,00 |
| • 2 jours | 215,00 |
| Hôtelier de la Communauté de Communes BSHV | |
| • 1 jour | 215,00 |
| • 2 jours | 270,00 |
| Habitants extérieurs ou sociétés .. | |
| • 1 jour | 280,00 |
| • 2 jours | 320,00 |

**Salle des Fêtes sans cuisine
et ustensiles**

| | |
|----------------------------------|---------------------------|
| Associations communales | Gratuit (mais caution) |
| Habitant de la Commune | |
| • 1 jour | 110,00 |
| • 2 jours | 160,00 |
| Habitants extérieurs ou sociétés | |
| • 1 jour | 240,00 |
| • 2 jours | 280,00 |

Réfectoire sans cuisine et ustensiles

| | |
|----------------------------------|---------------------------|
| Associations communales | Gratuit (mais caution) |
| Habitant de la Commune | |
| • 1 jour | 60,00 |
| • 2 jours | 100,00 |
| Habitants extérieurs ou sociétés | |
| • 1 jour | 80,00 |
| • 2 jours | 150,00 |

Réservation Salle des Fêtes

| | |
|---|--------|
| Réservation - Annulation tardive .. | 150,00 |
| Dépassement week-end (salle prise dès le vendredi) | 100,00 |

ENTRÉES CHARETIÈRES*A compter du 01/01/2023*

| | |
|--|--------|
| Complète : 6 mètres : | |
| 2 buses + 2 têtes de buses | 850,00 |
| Mètre linéaire suppl. | 120,00 |
| Uniquement 2 têtes de buses .. | 600,00 |
| Facturation / Dégâts causés par des entreprises (/heure + matériaux) .. | 70,00 |

FAX COPIEUR*A compter du 01/01/2023*

| | |
|--|------|
| Fax (par feuille reçue ou envoyée) | 0,10 |
| copie ou impression | |
| • A4 Recto Noir | 0,20 |
| • A4 Recto Verso Noir | 0,30 |
| • A4 Recto Couleur | 0,40 |
| • A4 Recto Verso Couleur | 0,60 |
| • A3 Recto Noir | 0,40 |
| • A3 Recto Verso Noir | 0,50 |
| • A3 Recto Couleur | 0,90 |
| • A3 Recto Verso Couleur | 1,10 |

CIMETIÈRE COMMUNAL*Les concessions sont perpétuelles*

| | |
|--|-------|
| Concession cimetière (au m ²). | 35,00 |
| Occupation caveau communal | |
| • pendant les 12 premiers mois (par mois) | 25,00 |
| (1 ^{er} mois gratuit) | |
| • pour les mois suivants (par mois) | 51,00 |

Colombarium*A compter du 01/01/2023*

| | |
|--|----------|
| Les concessions sont accordées pour une période de 30 ans | |
| Une case | 1 000,00 |
| Dispersion des cendres | 35,00 |
| Renouvellement de concession | 600,00 |

ÉCOLE*A compter du 01/09/2022***CANTINE SCOLAIRE**

| | |
|------------------|------|
| Enfant | 2,24 |
| Enseignant | 5,52 |

*Il est rappelé que les repas ne sont décomptés qu'à partir de 4 jours consécutifs d'absence.***GARDERIE MUNICIPALE**

| | |
|-------------|------|
| Matin | 1,42 |
| Soir | 2,12 |